

UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

ANALYSE ÉCONOMÉTRIQUE DE LA MIGRATION AU
QUÉBEC : 1966-1971 et 1976-1981

PAR

JOSÉE ROUSSEAU
DÉPARTEMENT DE SC. ÉCONOMIQUES
FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA FACULTÉ DES ÉTUDES SUPÉRIEURES
EN VUE DE L'OBTENTION DU GRADE DE
MAITRE ES ARTS (M. SC.)

(DÉCEMBRE 1984)



TABLE DES MATIÈRES

Table des illustrations.....	vi
Sommaire.....	vii
Remerciements.....	ix
Introduction.....	2
Chapitre premier : ÉTUDE DESCRIPTIVE DE LA MIGRATION AU QUÉBEC.....	
	4
1. Étude descriptive de la migration au Québec	
1.1 Bilan migratoire du Québec depuis 1966.....	5
1.2 Cadre spatial et données statistiques.....	5
1.3 Dynamismes actuels dans l'espace québécois.....	7
1.4 Incidences économiques.....	8
Chapitre 2 : CADRE THÉORIQUE.....	
	11
2. Cadre théorique	
2.1 Les incidences régionales.....	12
2.2 Présentation des théories.....	13
2.2.1 «Push-Pull Theory».....	13
2.2.2 Modèle classique.....	16
2.2.3 Analyse bénéfiques-coûts.....	18
2.2.4 Modèle de la prospection du marché du travail...	20
2.3 Déterminants de la migration.....	24
2.3.1 Déterminants socioéconomiques de la migration..	26
2.3.1.1 Revenu.....	26

2.3.1.2	Chômage.....	27
2.3.2	Aspect spatial.....	29
2.3.2.1	Distance.....	29
2.3.2.2	Modèle de gravité.....	30
2.3.3	Caractéristiques sociodémographiques.....	33
2.3.3.1	Âge.....	33
2.3.3.2	Niveau d'instruction.....	34
2.3.3.3	Profession.....	36
2.3.3.4	Langue.....	37
2.3.3.5	Statut familial.....	37
2.3.3.6	Antécédents migratoires.....	39
Chapitre 3 : DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS INTERNES DANS L'ESPACE QUÉBÉCOIS POUR LES ANNÉES 1966 À 1981.....		42
3. Déterminants des migrations internes dans l'espace québécois pour les années 1966 à 1981		
3.1	Spécification des modèles.....	44
3.1.1	Choix des variables dépendantes.....	44
3.1.2	Choix des variables indépendantes.....	45
3.1.2.1	Variables démographiques : construction et source de données.....	47
3.1.2.2	Variables socio-économiques : construction et source de données.....	48
3.1.2.3	Variables d'emploi : construction et source de données.....	49
3.1.2.4	Autres variables : construction et source de données.....	56
3.1.3	Variables indépendantes des «modèles» d'émigration et d'immigration : attentes.....	59
3.1.3.1	Variables démographiques.....	59
3.1.3.2	Variables socioéconomiques.....	63
3.1.3.3	Variables d'emploi.....	66
3.1.3.4	Autres variables.....	68
3.2	Analyse empirique.....	71
3.2.1	Flux d'émigration.....	71
3.2.1.1	Variables démographiques.....	73
3.2.1.2	Variables socioéconomiques.....	75
3.2.1.3	Variables d'emploi.....	77
3.2.1.4	Autres variables.....	78

3.2.1.5	Conclusion relative au flux d'émigration.....	80
3.2.2	Flux d'immigration.....	81
3.2.2.1	Variables démographiques.....	84
3.2.2.2	Variables socioéconomiques.....	86
3.2.2.3	Variables d'emploi.....	87
3.2.2.4	Autres variables.....	89
3.2.2.5	Conclusion relative au flux d'immigration.....	90
CONCLUSION.....		93
APPENDICE 1.....		100
APPENDICE 2.....		105
APPENDICE 3.....		107
APPENDICE 4.....		109
BIBLIOGRAPHIE.....		113

TABLE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 :	Carte géographique des divisions de recensement..	112
Tableau 1 :	Impact des facteurs retenus sur la propension à émigrer.....	72
Tableau 2 :	Équations d'estimation relatives à la propension à émigrer.....	73
Tableau 3 :	Impact des facteurs retenus sur la propension à immigrer.....	82
Tableau 4 :	Équations d'estimation relatives à la propension à immigrer.....	83

SOMMAIRE

Dans l'histoire de la socio-économie québécoise, la démographie a joué un rôle important : certains ont vu dans les variables démographiques, à tour de rôle et souvent tout à la fois, des indicateurs, des causes et des conséquences mesurables du processus du développement.

A partir de statistiques, lesquelles permettent de préciser le lieu d'origine de l'immigrant et le lieu de destination de l'émigrant, cette recherche met en évidence les facteurs déterminant les mouvements migratoires entre les divisions de recensement au cours des périodes quinquennales 1966-1971 et 1976-1981. Elle tente aussi de savoir si les flux d'émigration et d'immigration au cours des périodes étudiées sont liés à la conjoncture.

Pour ce faire l'ensemble du territoire de la province est fractionné en divisions de recensement. Il ressort en particulier que de vastes zones du territoire sont en voie de devenir des espaces de refoulement qui libèrent des fractions importantes de population au profit quasi-exclusif de l'agglomération montréalaise, laquelle exerce une attraction beaucoup moindre au début des années 1980 sur la population des divisions québécoises.

Une rétrospective des études sur la mobilité géographique du capital humain présente l'évolution des méthodes d'analyse de la

migration et les principaux déterminants de la décision de migrer. Ainsi l'union des théories de l'investissement en capital humain et celle de la prospection du marché du travail sont pertinentes dans l'explication du comportement migratoire. La probabilité de migrer dépend de certains facteurs socioéconomiques, de l'aspect spatial et des variables de capital humain.

À la dernière étape, un modèle statistique est utilisé où la variable dépendante est un flux migratoire (taux d'émigration et flux d'immigration) et où les variables indépendantes représentent des facteurs économiques aussi bien que non économiques. Les unités spatiales d'observations sont les divisions de recensement et les régressions sont testées pour les périodes censitaires 1966-1971 et 1976-1981.

Il apparaît que la propension à immigrer dans une région diminue en période de basse conjoncture et que les facteurs de nature économique sont prépondérants dans la décision de migrer. Que se soit en période de basse (1976-1981) ou de haute conjoncture (1966-1971), la probabilité d'émigrer d'une région demeure sensiblement la même, mais les facteurs de nature économique sont les déterminants les plus importants des mouvements d'émigration. Aussi au cours des périodes étudiées les facteurs explicatifs de nature démographique déterminant les mouvements migratoires apparaissent stables.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier tous ceux qui m'ont aidé à mener à terme ce travail, M. Pavel Turcan et Mme Rachel Houle, professeurs au département de sciences économiques de l'Université de Montréal. Ainsi que l'Institut national de la recherche scientifique - Urbanisation pour avoir mis à ma disposition le support scientifique et technique nécessaire à la réalisation de cette recherche, en particulier M. Jacques Ledent, professeur à l'Institut pour ses conseils et sa patience, et Mme Claire Béliveau pour avoir participé à l'informatisation des données. Aussi, je remercie la fondation Berthelet-Aubin pour la bourse qu'elle m'a accordée.

INTRODUCTION

Toute société trouve dans l'accroissement de ses effectifs la plus grande des incitations à travailler et à produire, la pression démographique constitue en ce sens un des principaux moteurs de la croissance économique. L'évolution dans le temps et la répartition géographique d'une population donnée reposent sur des facteurs nombreux et complexes, susceptibles néanmoins d'être éclairés par une distinction élémentaire entre l'accroissement naturel et les déplacements migratoires de la population. Or, les changements qui interviennent dans les taux d'accroissement naturel sont généralement lents à faire leur apparition sur la carte de peuplement de certaines régions, et leur signification socio-économique n'apparaît pas avoir d'impact dans l'immédiat. Cependant, il n'en est pas de même pour les mouvements inter et intrarégionaux de la population; en l'espace d'une décennie, les migrations internes peuvent donner naissance à des agglomérations importantes ou, au contraire évacuer certaines zones de leur capital humain et physique.

De la même façon sur l'ensemble du territoire de la province de Québec, on constate que le phénomène migratoire évolue à des rythmes très divers, sinon contradictoires, selon les régions et qu'il fait naître des structures de population fort variées d'une zone à l'autre.

L'objectif de ce présent mémoire est d'identifier les déterminants des migrations internes dans l'espace québécois pour les années 1966 à 1981.

Afin de répondre à cet objectif, cette recherche s'articule autour de trois niveaux d'analyse. Le premier est descriptif et identifie les régions subissant une émigration ou une immigration disproportionnée. Le deuxième niveau est de nature explicative et présente le cadre théorique des études jugées les plus directement reliés à ce présent mémoire. Cette revue de la littérature constate où en est la recherche dans les facteurs explicatifs déterminants la mobilité géographique du capital humain.

Le troisième niveau est aussi de nature explicative et des régressions sont testées afin de dégager quelles tendances d'évolution au niveau de l'importance relative des facteurs économiques et non économiques, lesquels chez la population de 5 ans et plus influencent le taux d'émigration et le flux d'immigration. Cette analyse de statique comparative fait référence aux périodes de recensement 1966-1971 et 1976-1981. Le choix des périodes de recensement étant justifié par la disponibilité des informations.

CHAPITRE PREMIER

ÉTUDE DESCRIPTIVE DE LA MIGRATION AU QUÉBEC

1.1 Bilan migratoire du Québec depuis 1966

Le Québec enregistre depuis le milieu des années 1960 un solde migratoire négatif lequel a contribué au ralentissement de sa croissance démographique. Phénomène important car l'environnement humain et physique dans lequel les gens vivent quotidiennement est façonné en grande partie par la répartition de la population sur le territoire.

En fait, le solde migratoire résulte de l'effet net de nombreux types de mouvements. Les gens qui s'installent au Québec peuvent provenir des autres provinces ou de l'extérieur du Canada; les gens qui quittent le Québec peuvent avoir l'une ou l'autre destination.

1.2 Cadre spatial et données statistiques

Bien qu'il existe de nombreux documents sur la migration interne au Canada, la plupart des études actuelles ont porté sur la migration interprovinciale et ont utilisé comme point de référence, soit les provinces, soit les régions. Or, les rares occasions où l'accent a été mis sur les flux migratoires intraprovinciaux, la plupart du temps les données se bornent à évaluer le total des écoulements des migrants à l'intérieur de la province et accordent peu d'importance à l'origine et à la

destination de ces mouvements migratoires intraprovinciaux (1). Cet état de fait est dû en partie aux données de recensement qui constituent, jusqu'à présent, la principale source de renseignements et qui n'ont pas été publiés de façon à permettre de suivre les mouvements migratoires entre les divisions de recensement, comme le fait remarquer Bernard Robert (1966 : 34):

«les données statistiques actuellement disponibles ne fournissent aucune indication sur l'origine et la destination géographique des déplacements. C'est la raison pour laquelle nous avons dû nous limiter à la différenciation de l'espace démographique en deux sous-ensembles démographiques : une zone d'accueil et une zone de refoulement, ignorant tout des échanges réels qui prennent naissance à l'intérieur des limites de chacune d'elles.»

Or, cette présente recherche dispose de données statistiques au niveau de chaque division de recensement ² et qui indiquent la destination et l'origine des mouvements migratoires. L'appendice 1 présente pour chacune de ces divisions la principale destination de la majorité des émigrants et le principal lieu d'origine des immigrants au cours des périodes 1966-1971 et 1976-1981.

-
- 1) Il y a bien sûr, des exceptions comme par exemple la monographie de Bernard Robert, Profils Migratoires, Comtés et Régions, Province de Québec, 1961-1966 (Bureau de la Statistique du Québec, Québec, 1971)
 - 2) Les divisions de recensement étaient au nombre de 67 en 1931, 74 en 1974 et 76 en 1981 à cause de la subdivision de certaines d'entre elles (L'Ile-de-Montréal et l'Ile-Jésus sont regroupées en une seule division depuis 1941, et séparées en

1.3 Dynamismes actuels dans l'espace québécois

Bien que les données de l'appendice 1 soient partielles, on constate au cours des 2 périodes quinquennales étudiées qu'il y a émigration et immigration disproportionnées de toutes les divisions de recensement. Les tendances d'évolution des principaux lieux des échanges migratoires rendent compte de l'existence d'un vaste mouvement de redistribution géographique de la population qui se traduit par la concentration de ses effectifs dans l'agglomération de Montréal. Cet effet de succion de la division, Montréal, se fait au détriment du reste du Québec, mais à un moindre degré au niveau des divisions de recensement qui forment la couronne suburbaine de Montréal.

Cependant, si le champ migratoire est caractérisé dans la province de Québec par l'attraction dominante d'une agglomération: celle de Montréal qui canalise à son profit l'énorme majorité des flux migratoires, l'effet de succion ralentit au cours des périodes étudiées (voir appendice 1). En considérant exogène la croissance et le déclin de la population de toutes les divisions de recensement, Montréal enregistre au cours de 1976-1981 des volumes d'immigration du reste du Québec inférieur à ceux de la

1981; tandis que le Nouveau-Québec est une nouvelle division de recensement depuis 1976).

période 1966-1971, tandis que son volume d'émigration s'intensifie au cours de ces périodes quinquennales.

Or, si la division de recensement, Montréal, accueille de moins en moins de migrants, les divisions de recensement qui forment la couronne suburbaine tendent désormais à devenir les lieux privilégiés de plusieurs autres divisions, notamment ceux des émigrants de Montréal. Ainsi se dessine un mouvement de 'suburbanisation' principalement induit par des émigrants de Montréal.

1.4 Incidences économiques

Les incidences économiques de l'évolution démographique sont nombreuses, entre autres, la population active et la demande de travail dans certains secteurs en sont particulièrement affectées.

Ainsi certaines régions peu peuplées et où la population est dispersée souffrent déjà de l'absence d'une base démographique leur permettant d'avoir les services spécialisés disponibles dans les régions peuplées du Québec. L'évolution démographique des régions du Québec répond à un ensemble de facteurs, d'ordre géographique, économique, technologique et politique. Montréal a largement profité des migrations intraprovinciales (divisions de recensement) : que serait aujourd'hui la population de cette

région si le reste du Québec ne lui avait fourni un apport migratoire considérable ? Plusieurs projets industriels, forestiers et touristiques, dans les zones en difficultés, n'ont-ils pas vu le jour grâce à une population déterminée à demeurer dans son milieu ?

Les pertes migratoires sont en fait un révélateur de la fragilité de la base économique des divisions qui les subissent : la création d'emplois y est insuffisante. Évidemment, il ne faut pas viser à un immobilisme général des divisions qui composent le Québec : les migrations permettent aux individus d'améliorer leurs conditions de vie et à l'ensemble de la société de procéder à des adaptations structurelles. Toutefois, l'érosion démographique de certaines divisions pourrait entraîner certaines divisions dans un processus de détérioration des services disponibles. Une telle évolution pourrait être ressentie plus fortement dans les régions les moins peuplées. La décroissance démographique pourrait provoquer un processus cumulatif de dégradation à cause de ses effets sur la qualité et la quantité des services disponibles.

Bref, les changements à venir dans une répartition géographique déjà très inégale de la population du Québec poseront des problèmes délicats d'arbitrage au gouvernement, obligé de payer le maintien et l'amélioration de services dans des régions ou des zones qui se dépeuplent.

Il s'agit maintenant d'analyser comment le même problème est traité dans la littérature et quels sont les déterminants pertinents des mouvements migratoires à l'intérieur des limites territoriales du Québec.

CHAPITRE 2

CADRE THÉORIQUE
(Facteurs influençant la migration)

2.1 Les incidences régionales

La période de 1966-1981 a connu de nombreux changements dans l'évolution démographique régionale. La variable «migration» est importante lorsqu'il s'agit d'imaginer l'évolution future de chacune des divisions précédemment définies. Il est posé comme hypothèse que le solde migratoire est lié de près à l'évolution économique des régions. Par conséquent, la détérioration relative de la situation économique de la région de Montréal est-elle un phénomène passager ou durera-t-elle ? La situation démographique meilleure dont certaines régions en sont l'exemple au cours de la période récente est-elle due à leur propre développement, ou est-ce une amélioration par défaut; Montréal connaissant des difficultés ?

Mais avant de fournir quelques éléments de réponse il est utile d'approfondir d'autres études et de présenter leurs principales conclusions à l'aide d'une revue de la littérature. Aussi le but de cette revue est de constater où en est la recherche dans les études examinant les facteurs influençant la mobilité du capital humain. La littérature sur la migration étant abondante, le choix s'est porté sur les articles jugés les plus directement reliés à ce présent mémoire, et ceux qui rendent compte de l'évolution des méthodes d'analyse du phénomène migratoire.

2.2 Présentation des théories

La migration est un phénomène étudié par nombre de disciplines, en particulier la démographie, la géographie, la sociologie et l'économie. Premièrement, cette revue présente le cadre méthodologique des études. Deuxièmement sont examinés les facteurs affectant la probabilité qu'un individu migre. Pour ce faire trois niveaux d'analyse de la décision de migrer sont considérés soit, les déterminants socio-économiques de la migration, l'aspect spatial et les variables de capital humain.

2.2.1 «Push-Pull Theory»

«Push-Pull Theory», laquelle trouve son origine dans les lois de la migration de Ravenstein suscita dans un premier temps l'intérêt des démographes. Entre autres, Lee (1969) se base principalement sur les fondements des études de Ravenstein et fournit un schéma général au phénomène migratoire duquel il est possible de tester une série d'hypothèses. Lee restructure les «lois de la migration» qui furent élaborées à l'aide d'observations purement empiriques par son prédécesseur et condense finalement quatre facteurs qui sont intégrés dans la décision de migrer et du processus migratoire : la région d'origine, la région de destination, les obstacles de parcours (intervening obstacles) et les caractéristiques personnelles.

En fait ces facteurs sont les principes de base du modèle «Push-Pull». Cette approche dichotomise les forces qui activent ou amoindrissent la migration, lesquelles forces sont dites facteurs répulsifs (push) et facteurs attractifs (pull). Ces forces qui peuvent être sociales, culturelles ou économiques influencent le migrant potentiel. La partie du modèle qui concerne les facteurs répulsifs génère les flux d'émigration. Les facteurs répulsifs sont généralement des conditions négatives de la région d'origine soient : des taux de chômage élevés, de l'insatisfaction au niveau de l'emploi occupé, des salaires relativement bas, de pauvres conditions de travail, des fermetures d'industries, déception de l'environnement local, des facteurs racistes et de l'insuffisance dans les services publics et sociaux.

Les facteurs attractifs font référence à l'abondance d'opportunités qui sont offertes dans une région par rapport à une autre. Dans ce contexte, ces facteurs sont à l'origine des mouvements d'immigration de cette dite région attirante. Des exemples seraient les conditions inversées de celles ci-haut mentionnées.

L'élaboration du modèle «push-pull» dans les études du comportement migratoire est possible par l'utilisation de techniques d'analyses de corrélation multiple et d'équations de régression desquelles la contribution relative des facteurs

répulsifs et attractifs est explicitée. Ainsi tous facteurs pouvant servir de variables explicatives dans l'élaboration du modèle sont regroupés dans trois catégories principales : 1) les caractéristiques de la région d'origine et de destination incluant les structures salariales, les taux de chômage, le potentiel d'accroissement des industries; 2) les caractéristiques démographiques et sociales des régions d'origine et de destination soient une meilleure accessibilité aux services éducationnels, une supériorité dans la qualité de vie (climat, habitation), la taille et la densité de la population; 3) les caractéristiques personnelles des migrants c'est-à-dire l'âge, le sexe, le niveau d'éducation, le revenu personnel, l'emploi occupé, la race, le statut marital, la présence d'amis, et même l'intelligence et la santé mentale du migrant...

Ce modèle «push-pull» fut appliqué dans de nombreuses études du comportement migratoire. Pour ne citer que celle de Bogue (1957) dans laquelle les données sont issues du recensement de 1930-1940 de 13 régions réparties dans les États-Unis, l'auteur calcule les contributions de 12 variables indépendantes économiques et sociales. Il apparaît, selon la conclusion de l'auteur, que les différences dans la structure de l'emploi qui prévalent entre les régions d'origine et de destination sont à l'origine des mouvements de migration. Les régions ayant des taux de chômage élevés sont effectivement celles qui enregistrent des

volumes élevés d'émigration et faibles au niveau de l'immigration. Bogue (1957) note : «the flow of migration streams during any particular interval of time is conditioned by the fundamental changes that are taking place in the regional division of labor, technology, and status in the national economy at that particular time»¹.

Depuis Ravenstein et particulièrement au cours des dernières décennies, il y eut une profusion d'études empiriques qui supportent la prédominance des facteurs économiques dans le processus migratoire.

En outre, d'autres auteurs poursuivent leurs recherches au niveau des problèmes à résoudre et les politiques économiques à adopter résultant de la mobilité du capital humain. Cette dernière est un facteur important dans le développement régional, de l'industrialisation et de l'urbanisation.

2.2.2 Modèle classique

Des considérations qui précèdent, les hypothèses font référence à un champ précis des études du processus migratoire;

1. Bogue, Donald J. Margaret Jarman Hagood, et Gladys K. Bowles (1957). «Subregional migration in the United States 1935-1940». Differential Migration in the Corn and Cotton Belts. Oxford, Ohio : Miami University 2, p. 76

celui qui s'intéresse de façon spécifique à l'ensemble des facteurs affectant la mobilité du capital humain. Cette profusion d'études lesquelles mettent l'emphase sur les motifs économiques comme étant les facteurs les plus susceptibles d'influencer la migration est à l'origine d'un autre champ d'application de la recherche sur les mouvements migratoires; celui qui se soucie des conséquences économiques de la migration aux lieux d'origine et de destination.

Auparavant, cet aspect de la recherche se référait principalement au modèle classique du marché du travail. Dans ce dernier, une mobilité parfaite des facteurs, une concurrence pure et parfaite, le plein emploi, des fonctions de production identiques pour toutes les régions constituent ses principales hypothèses.

Selon le modèle néoclassique, la migration tend à égaliser le niveau salarial entre deux régions, compte tenu des coûts encourus lors de la migration. Si les salaires de la région j sont relativement supérieurs à ceux de la région i , les gens se déplacent tout simplement vers la région j . L'offre de travail dans cette dernière se trouve augmenté réduisant ainsi les salaires de la région j . Les propos de Hicks (1932) résument la position orthodoxe des économistes de cette époque : «... differences in net economic advantages, chiefly in wages, are the

main causes of migration». Considérer seulement les différences interrégionales de salaires et l'hypothèse de la flexibilité des prix et des salaires dans le mécanisme du marché du travail pour expliquer aussi d'une part, les causes de la migration et d'autre part, ses conséquences économiques n'est pas conforme à la réalité.

De plus, ce modèle fait totalement abstraction des motivations de nature non-économique lesquelles peuvent prendre de l'importance dans la décision de migrer. Polèse (1972) spécifie :

«The general economic model abstracts from transformations which are increasingly important in developed societies such as high per capita income, reduced work life (longer schooling and early retirement), elaborate social security and unemployment schemes, and urbanization and high speed transport facilities which render commuting more attractive. These changes suggest that non-economic flows are becoming increasingly important. At this point it is important to note that the division between labour and non-labour flows is a difficult one to make in reality especially when dealing with macro-data.»¹

2.2.3 Analyse bénéfices-coûts

Les données macro-économiques peuvent en effet soulever certains problèmes, lequel propos n'est pas abordé. Des chercheurs² sont contrariés par l'utilisation d'une approche

-
1. Polèse, Mario (1972). «Interregional migration and regional economic disparity». A dissertation in City and Regional Planning, p. 30.
 2. Navratil et Doyle (1977). Ces auteurs utilisent des données américaines et tentent de savoir si le niveau d'agrégation auquel le phénomène migratoire est étudié peut influencer les

macro-économique dans leurs travaux sur le comportement migratoire et multiplient par ce fait les approches micro-économiques.

Un modèle fréquemment utilisé dans les approches micro-économiques considère un individu donné et explicite sa mobilité géographique à l'aide de la théorie du capital humain. Suivant Schultz (1961) et Becker (1962), Sjaastad (1962) a analysé la migration explicitement du point de vue de l'investissement en capital humain. Dans ce contexte, le modèle s'en tient à une analyse bénéfices-coûts du point de vue individuel.

Ainsi un individu migre si la valeur présente de ses gains anticipés est plus élevée que la valeur présente de ses coûts anticipés.

L'article de Sjaastad est considéré important dans le domaine et de nombreux auteurs ont utilisé un modèle similaire (Greenwood (1975), Laber et Chase (1971), Grant et VanderKamp (1980), Herzog (1981), Yezer et Thurston (1976), Bowles (1970)...). Les hypothèses sous-jacentes de cette théorie supposent que l'individu estime correctement les coûts et les bénéfices étant donné l'information pertinente qu'il obtient du lieu de destination et aussi, qu'il fait preuve d'une analyse judicieuse de ses

résultats empiriques. Ils trouvent qu'un modèle agrégé cache l'influence de certaines caractéristiques personnelles qui sont importantes dans le choix individuel de migrer ou non.

capacités. Toutefois, malgré que le migrant puisse aller à l'encontre de ces hypothèses, Bogue (1977) souligne la pertinence de ce modèle puisque les facteurs économiques semblent prédominer dans la décision de migrer; si les avantages de la migration, mesurés, disons, par les salaires relatifs entre deux régions ou par les probabilités d'emploi dans ces deux régions, sont positifs, alors les individus devraient, pour cette seule raison, être disposés à se déplacer. Il est toutefois coûteux, en termes monétaires et non-monétaires, de se réinstaller, géographiquement, afin de tirer parti de meilleures occasions. Ainsi, les bénéfices nets attendus, à savoir le surplus de gains par rapport aux coûts de la migration, sont la variable économique déterminante pour expliquer les profils migratoires. Les individus chercheront à se déplacer vers les endroits où les gains nets espérés dus à la migration sont portés au maximum.

2.2.4 Modèle de la prospection du marché du travail

Il semble donc que les conditions économiques existantes et celles qui sont anticipées sont des déterminants majeurs de la décision de migrer. Or, Bogue (1977) avance l'hypothèse que le migrant possède souvent une information inadéquate du marché du travail au lieu de destination, par conséquent, il y a des risques associés à la recherche d'un emploi dû à une connaissance incomplète et médiocre de ces conditions économiques. La

probabilité que le migrant connaisse toutes les offres salariales et tous les postes vacants demeure faible. Ceci est la cause, par exemple, d'une distance¹ considérable entre les lieux d'origine et de destination, ou encore, par une information incomplète, véhiculée par les bureaux de placement.

L'accumulation de l'information est nécessaire à toute prise de décision comportant des éléments d'incertitude et a rarement été abordé dans la théorie néo-classique de la consommation et de la production. La théorie de la prospection du marché du travail a donc tenté de combler ce vide et, dans cette perspective constitue un élément essentiel de tout modèle économique qui traite de comportement dont les résultats sont incertains.

Yezer et Thurston (1976), Miron (1978), Herzog et Schlottman (1981, 1983), Faber (1983) ont tenu compte dans leurs études de la migration, de l'acquisition en information qu'effectue le migrant sur le marché du travail à l'aide des fondements du modèle de la prospection du marché du travail.

1. Dans une étude antérieure, Schwartz (1973) traite du problème de l'information en fonction de la distance. Celle-ci représente un effet négatif ou un coût sur la migration. Deux explications sont généralement apportées, soit : 1) la diminution de l'information et 2) l'augmentation des coûts psychiques.

Le modèle de la prospection du marché du travail¹ analyse les déterminants de la longueur de la période de prospection ou l'investissement optimal en information de la part du travailleur. La règle qui détermine si la durée de prospection d'un emploi est optimale est celle de la théorie néo-classique où les bénéfices marginaux encourus sont égaux aux coûts marginaux encourus lors de la période de prospection. Le travailleur accepte ou refuse d'être embauché si le salaire qu'il anticipe recevoir est inférieur ou supérieur au salaire offert par l'employeur.

Les bénéfices et les coûts consentis dans l'acquisition en information sur le marché du travail s'ajoutent à ceux de l'analyse bénéfices-coûts de la décision de migrer. La période de prospection d'un emploi représente un coût de recherche en information et l'individu est prêt à consentir ce coût si les gains qu'il espère en retirer sont supérieurs.

Le cadre théorique favorisant l'union de la théorie de la prospection du marché du travail et la migration fut explicité particulièrement par Miron (1978) dont l'objectif est de dériver une théorie de la migration beaucoup plus satisfaisante. Dans ce contexte, Miron cite : «it is important to assess what kinds of

1. Whipple, David (1973). «A Generalized Theory of Job Search». Journal of Political Economy 81(2) : 1170-89.

migration questions can be usefully approached using a job-search perspective.

Les fondements théoriques des études des auteurs précédemment cités qui font référence aux théories de la prospection du marché du travail et de la migration sont basés sur les travaux de Sjaastad et de ses disciples. Ces derniers argumentent que la migration devient intensive lorsqu'il existe des différences majeures dans les standards de vie entre les régions.

Selon cette fois-ci, Miron et ses disciples, l'analyse du phénomène migratoire, comme étant un processus d'ajustement spatial suite à certains déséquilibres entre les régions est implicite dans les énoncés de Sjaastad et autres. Si la migration est un processus de déséquilibre dynamique, ne devrait-il pas y avoir dans ce cas, plus d'emphase mise sur la compréhension du comportement du migrant potentiel dans l'exercice de la cueillette d'information lors de sa décision de migrer ? Car il est irréaliste de supposer que ce migrant possède une information parfaite au sujet des déséquilibres entre les régions, et surtout lorsque de tels déséquilibres se modifient au cours d'une période donnée.

En outre Farber (1983) note que les revenus post-migratoires des émigrants augmentent plus rapidement que les revenus des non-migrants, et que les théories économiques de la migration

(investissement en capital humain par le biais de la migration) et celle de la prospection du marché du travail puissent fournir des explications complémentaires de certains déséquilibres entre les régions (disparité salariale...). Farber cite : the failure to recognize that migration involves both job search and human capital changes could lead to biased tests of hypotheses originating from only one model¹.

2.3 Déterminants de la migration

Le but de cette section est de présenter des déterminants de la migration mis en évidence par quelques études.

Dans un contexte économique, la redistribution de la population est généralement perçue comme une conséquence ainsi qu'une contribution aux changements d'activité économique. Des changements à long terme dans la demande de biens, ainsi que dans la disponibilité des ressources et l'évolution technologique en matière de production et de transport peuvent tous mener à des transformations dans les tendances régionales de la demande de main-d'oeuvre, et ainsi agir comme facteurs déterminants majeurs sur la redistribution de la population.

1. Farber, Stephen C (1983). «Post-migration earnings profiles : an application of human capital and job search models». Southern Economic Journal 49 (3) : p. 693.

La théorie de base des prises de décision est un aspect fondamental dans bon nombre d'études explicatives de la migration. En matière de mobilité spatiale et de différences dans les taux de migration régionaux, on a identifié certains facteurs explicatifs importants comme étant le revenu, les possibilités d'emploi, la taille de la population régionale, l'âge et la distance. Ainsi la revue de la littérature quant aux déterminants de la mobilité géographique d'une région i à une région j tient compte de 3 grandes dimensions qui font référence aux principes du modèle push-pull, du contexte socioéconomique des régions d'origine et de destination (u_i et w_j) dans l'explication de la migration, de l'aspect spatial (t_{ij}) et d'un vecteur de caractéristiques individuelles ou socioéconomiques de la décision de migrer (p_i). Ainsi:

$$\frac{M_{ij}}{P_i} = f(w_i, u_i, t_{ij}, p_i);$$

où M_{ij} = flux migratoire de la région i à j

P_i = population de la région i

2.3.1 Déterminants socio-économiques de la migration

2.3.1.1 Revenu

Les différences interrégionales de revenu constituent, selon le modèle «push-pull» un facteur attractif dans le cas où le salaire dans une région par rapport à une autre est plus élevé. Aussi le modèle classique transposé dans un monde de concurrence parfaite prédit que le volume d'immigrants à l'endroit j augmente aussi longtemps que les salaires de cette région excèdent ceux de l'endroit i. Les suppositions pertinentes à cette hypothèse sont a) les personnes désirent maximiser leurs revenus, b) une information parfaite est véhiculée quant aux possibilités d'obtenir un emploi, c) les travailleurs sont nombreux et possèdent les qualifications et des goûts homogènes, d) il n'y a pas de barrières à la migration et e) les salaires sont considérés en termes réels. Bien sûr, cette variable de la décision de migrer représente le revenu familial à l'exception du revenu des étudiants et des retraités.

Les différences interrégionales de revenu de la décision de migrer font l'objet d'un certain nombre d'études canadiennes. Courchene (1970) dans son étude sur la migration interprovinciale au Canada trouve que les migrations interprovinciales sont fonction entre autres des différences interprovinciales de revenu.

On retrouve le même résultat dans une étude sur la migration interrégionale des familles canadiennes de Grant et Vanderkamp (1976) dans laquelle le revenu de la région j (destination) influence considérablement le flux migratoire de la région i à la région j. Mais ce facteur d'attraction de la région de destination s'affaiblit lorsque les coûts et les bénéfices encourus par chacun des membres d'une famille sont considérés. Alors, bien que le migrant soit généralement originaire d'une région où le revenu est faible, cette tendance n'est pas aussi forte que des considérations théoriques peuvent le faire croire. En effet, beaucoup de problèmes compliquent la situation. En outre, le financement d'une décision de migration exige un certain capital dont l'existence est plus probable si les revenus passés ont été élevés. Et le caractère sélectif du processus même de la migration crée un penchant plus accentué pour la migration chez les habitants des régions à revenu plus élevé.

2.3.1.2 Chômage

Selon la théorie «push-pull» le chômage constitue un facteur répulsif lorsque celui-ci est relativement plus élevé dans une région par rapport à une autre. Toutefois cette hypothèse n'est pas toujours vérifiée. Il apparaît dans certaines études empiriques que l'influence du taux de chômage sur la migration n'a pas le signe attendu et les coefficients de cette variable

explicative ne sont pas statistiquement significatifs. Suite à ces résultats incohérents Greenwood (1975) suggère l'explication suivante :

«The failure of unemployment rates to appear to influence migration in the expected direction and/or with the expected relative magnitude has been attributed to the simultaneous-equations bias inherent in single-equation, multiple regression models. This bias is likely to be particularly marked in those studies that employ explanatory variables defined for the end of the period to analyse migration that occurred over the period, because migration is itself likely to influence end-of-period economic conditions.»¹

Cependant, une étude de Greenwood (1973) dans laquelle l'auteur spécifie et teste un modèle à équations simultanées pour expliquer la croissance urbaine et la migration, trouve qu'un taux de chômage élevé décourage significativement l'immigration. Par la suite Davanzo (1978) vérifie que le chômeur est relativement plus mobile que la personne qui possède un emploi étant donné que le coût d'option de quitter la région d'origine est moins élevé pour le chômeur.

D'un autre côté Courchene (1970) constate que le taux de sorties de toute province i vers toute province j est en corrélation avec le taux de chômage de la province i , mais en corrélation négative avec les prestations d'assurance-chômage.

1. Greenwood, Michael. (1975) «Migration research : A survey of the findings». Arizona State University p. 11.

C'est un fait que la loi actuelle sur l'assurance-chômage tend jusqu'à un certain point à décourager les personnes qui pourraient éventuellement émigrer des régions où le chômage est élevé. De par cette loi, plus il y a de chômage dans une région, plus la période au cours de laquelle un travailleur établit son admissibilité est courte, et plus la période durant laquelle il a droit à des prestations se trouve prolongée. Ces dispositions renferment certains éléments d'équité mais elles détournent la migration des travailleurs.

2.3.2 Aspect spatial

Les premières formulations mathématiques de la mobilité du capital humain sont basées sur les aspects spatiaux comme étant une fonction des paramètres structuraux tels que la distance, la direction des flux migratoires, la grandeur et la similitude des régions d'origine et de destination, l'information et les occasions (opportunités) intermédiaires entre les lieux possibles de destination.

2.3.2.1 Distance

L'explication traditionnelle de la distance dans le processus migratoire est qu'elle constitue un coût de transport dans la

décision de migrer et diminue la probabilité de se déplacer entre deux régions lorsque la distance entre ces dernières augmente.

Farber (1983) et Schwartz (1973) ont traité explicitement de l'effet négatif de la distance sur la migration. Il apparaît que la distance est en quelque sorte une variable «proxy» pour identifier une composante du coût total en information. De plus, ces auteurs trouvent qu'un migrant qui possède un niveau de scolarité supérieur profite d'un plus vaste réseau d'information réduisant ainsi l'effet négatif de la distance sur la migration. Par contre, la distance devient un facteur dissuasif de la décision de migrer à mesure qu'augmente l'âge du migrant, faisant naître des coûts psychiques importants.

2.3.2.2 Modèle de gravité

C'est un modèle qui s'inspire des fondements théoriques du modèle «push-pull» et de la notion de distance et vise à connaître les forces qui régissent la localisation des gens dans l'espace et s'inspire plus ou moins de la loi de la gravitation universelle exprimée de la façon suivante : «Deux corps s'attirent en raison directe du produit de leur masse et en raison inverse du carré de leur distance». Ces modèles ont habituellement la forme suivante :

$$f_{ij} = \frac{P_i^y P_j^b}{d_{ij}^c} \quad i \neq j$$

où f_{ij} : flux migratoire de la région i à la région j ;

P_i, P_j : population des régions i et j ;

d_{ij} : distance entre i et j ;

y, b, c : paramètres à estimer.

Le modèle de gravité explique en fait les flux migratoires interrégionaux comme résultant de la force d'attraction des grandes tailles en masse (mesurées d'une façon ou d'une autre), qu'exercent, l'une sur l'autre, des régions essentiellement homogènes. Cette force d'attraction est atténuée par la «friction» de la distance entre les régions. Une variable commune utilisée pour représenter la force d'attraction de la grandeur de la région est la taille de sa population. Un certain nombre d'auteurs ont tenté d'expliquer les profils migratoires interrégionaux, en termes d'une combinaison explicite ou implicite des approches des modèles «push-pull» et aussi de l'analyse bénéfices-coûts et du modèle de gravité¹. Il fut mentionné

1. Voir, par exemple, Lowry, Ihas (1966). «Migration and metropolitan growth : two analytical models». Chandler Publishing Company, San Francisco. Chapitre 2, Andrei Rogers (1967). «A regression analysis of interregional migration in California.» Review of Economics and Statistics 49 (2) : 262-287; Michael J. Greenwood (1969). «The

précédemment qu'une cause majeure de la variation des profils migratoires, entre les régions, est due à l'existence de diverses opportunités économiques entre elles. En même temps, il semble raisonnable de supposer que la taille des différentes régions de «destination» possible, peut donner matière à une délibération judicieuse des migrants éventuels. Dans la mesure où la migration reflète, chez un individu, le besoin de trouver un nouvel emploi, une forte attraction de la région j exercée sur un migrant éventuel de la région i , peut bien être une estimation approximative du nombre d'emplois disponibles dans la région j . Plus la population de la région j sera élevée, plus l'immigrant potentiel se rendra compte du nombre plus grand de possibilités d'emplois, dans cette région. En effet de vastes agglomérations de population peuvent offrir une variété d'activités culturelles et sociales qui ne sont pas disponibles dans la région à faible population et ainsi attirer certains migrants. Ainsi dans les régions aux populations élevées qui constituent des zones métropolitaines (p_j), les offres d'emplois dans les secteurs tertiaires sont susceptibles d'être plus élevées exerçant un pouvoir d'attraction sur les migrants provenant des zones périphériques.

determination of labor migration in Egypt». Journal of Regional Science 9 (2) : 283-290.

2.3.3 Caractéristiques socio-démographiques (variables de capital humain)

2.3.3.1 Age

Parmi les caractéristiques personnelles qui influencent la décision de migrer il y a avant tout l'âge du migrant. La probabilité qu'un individu migre diminue avec l'âge. Une des raisons est que les jeunes s'adaptent plus facilement à de nouvelles situations. D'autre part, selon la théorie du capital humain l'individu en étant relativement plus âgé diminue la période de rentabilité de l'investissement. De plus, les liens familiaux et sociaux prennent une place importante dans la vie des personnes âgées.

La plupart des études empiriques vérifient l'hypothèse selon laquelle la fréquence des migrations varie inversement avec l'âge des migrants et que par conséquent, le sous-groupe de la population qui est le plus mobile est celui qui se situe entre 20 et 29 ans.

Par ailleurs les études américaines et européennes révèlent que les personnes à la retraite ont tendance à être de plus en plus mobiles. L'étude de Beshers (1961) confirme cette hypothèse. Il observe un taux de migration assez élevé parmi les personnes âgées de 65 ans et plus. Toutefois, les déterminants de la

décision de migrer de la population active et ceux de la population âgées apparaissent différents.

2.3.3.2 Niveau d'instruction

Le critère microéconomique qui apparaît maintenant comme étant le plus important de la décision de migrer est le niveau d'instruction acquis par le migrant. Les résultats des études sur les facteurs socio-économiques de la migration montrent que l'instruction et la mobilité géographique du capital humain sont en corrélation positive. Selon la théorie du capital humain investir en instruction fournit un profil de revenu plus élevé. Comme le fait remarquer Schwartz (1973) les résultats de ces études empiriques concernant l'effet positif de l'instruction sur la migration sont faciles à expliquer; les personnes possédant un niveau d'instruction supérieur peuvent offrir leurs services à un plus vaste marché du travail.

Farber (1983) a réuni le modèle de la théorie du capital humain et celui de la prospection du marché du travail pour estimer des profils de revenu post-migratoires. Il a montré que l'instruction influence l'investissement en information pré et post-migratoire. Les individus possédant un niveau d'instruction supérieur offrent leurs services à plus vaste marché du travail diminuant ainsi le coût marginal de l'investissement en information. Aussi, ces mêmes individus ont probablement un

travail duquel ils obtiennent de l'information sur les diverses possibilités qui s'offrent à eux, diminuant encore le coût de la recherche. Ce coût de la recherche est le coût direct d'obtention d'information pertinente et le manque à gagner advenant le cas où le migrant soit sans travail.

Greenwood (1969) conclut qu'un niveau d'instruction supérieur permet au migrant d'atteindre un statut socio-économique plus élevé autant au lieu de destination qu'au lieu d'origine. En tenant compte des retards échelonnés dans sa fonction d'estimation, Greenwood trouve une relation négative entre l'instruction et la mobilité géographique de l'individu. Cependant, les données utilisées couvraient la période 1950 et 1960, il est plausible qu'en 1950 le contexte structurel de l'économie permettait d'obtenir un travail à n'importe quel lieu de destination sans exiger un niveau de scolarité élevé. Toutefois, Greenwood conclut qu'il existe une relation positive entre la migration et l'éducation. Ce résultat est confirmé dans une autre de ses études, Greenwood (1973), où il a utilisé un modèle à équation simultanées pour analyser l'influence de la migration sur la croissance économique urbaine.

Un autre auteur, Bowles (1970) observe que la valeur présente des gains issus de la migration est ^{en} corrélation positive avec les années de scolarité et que les gens instruits sont mieux protégés des déséquilibres économiques. Par ailleurs, Bartel (1979)

présente une analyse dans laquelle elle utilise une série d'équations à probabilité linéaires où l'éducation a un effet positif et significatif dans les échantillons concernant la probabilité de migrer. Cependant les équations à probabilités conjointes montrent le contraire. Falaris (1983) à l'aide d'un modèle «logit conditionnel» note que les coefficients de l'instruction ne sont pas statistiquement significatifs exception faite des coefficients d'études supérieures qui sont positivement significatifs avec la probabilité de migrer.

2.3.3.3 Profession

Johnson (1979) souligne la pertinence de l'occupation comme critère de sélection dans la probabilité de migrer. Il montre que l'importance de ce critère dépend largement du mécanisme du marché du travail et des conditions macro-économiques qui prévalent au moment où l'individu décide de migrer. On s'attend habituellement à une demande excédentaire de main-d'oeuvre spécialisée durant les périodes de croissance économique. Ainsi les individus qui ont acquis des qualifications spécifiques pourront offrir leurs services sur un plus vaste marché du travail. L'occupation est un déterminant qui va de pair avec l'instruction et qui augmente la probabilité de migrer.

2.3.3.4 Langue

Dans le contexte canadien, les facteurs culturels apparaissent être une variable significative. Ainsi la mobilité observée chez les personnes d'origine britannique est plus élevée que celle observée chez ceux d'origine française. Il apparaît selon une étude de Courchene (1974) que dans toute analyse traitant de la migration interprovinciale au Canada, la population active du Québec est considérablement moins mobile que celle du reste de la population canadienne. Dans les études de la migration interprovinciale au Canada, le taux d'émigration du Québec est relativement plus bas.

2.3.3.5 Statut familial

De plus en plus la littérature concernant les déterminants de la probabilité de migrer examine la situation familiale comme unité de décision. Les éléments théoriques de l'analyse du phénomène migratoire dans le contexte familial sont similaires à ceux des individus et s'expliquent aussi à l'aide de la théorie du capital humain. La pertinence de l'utilisation de la famille comme unité de décision est beaucoup plus conforme à la réalité et exige que l'on considère les opportunités et les caractéristiques des deux conjoints. Ainsi le ménage maximise les bénéfices nets pour l'ensemble de la famille au lieu de considérer chaque revenu individuellement.

La famille comme unité de décision dans la probabilité de migrer fut étudiée par Kaluzny (1975), Sandell (1975), Davanzo (1976) et Mincer (1978). Ce dernier considère les situations suivantes :

- L'investissement en migration augmente le flux de revenu des deux conjoints. Un seul des conjoints voit son revenu augmenté, quoique la sommation des revenus des conjoints demeure positive.
- L'augmentation du revenu en valeur absolue d'un conjoint est inférieure à la diminution en valeur absolue du revenu de l'autre conjoint. Mincer considère le cas des familles divorcées qui sont susceptibles de migrer et aussi la possibilité que la migration soit cause de divorce.

Les déterminants de la décision de migrer à l'intérieur d'un ménage et ceux qui sont pertinents au point de vue individuel sont sensiblement les mêmes quoique les bénéfices et les coûts peuvent être différents. Ainsi la présence d'enfants dans la famille est un facteur qui influence la décision de migrer. Or, un nombre élevé d'enfants entraîne des coûts plus élevés (coûts monétaires, choix de l'école pour les enfants, choix de leur environnement, etc.) sans oublier les coûts psychiques qu'ils doivent subir.

Il faut rappeler qu'analyser la migration dans un contexte familial consiste à considérer les opportunités qui s'offrent aux deux conjoints et aussi ce qui est rentable individuellement ne l'est pas nécessairement pour l'ensemble de la famille.

Enfin pour bien cerner le problème d'information qu'implique la décision de migrer au plan familial on peut considérer la scolarité de chacun des conjoints. Comme au niveau individuel le niveau de scolarité de chacun des conjoints est une bonne approximation de l'information dont dispose le ménage ainsi que de la facilité d'adaptation à un nouvel environnement.

2.3.3.6 Antécédents migratoires

Davano (1976 et 1978) s'intéresse à la fréquence de la migration de retour dans le cas de déplacements multiples. Elle fait valoir que nombre de ceux qui reviennent dans leurs régions ont eu un emploi ou des expériences personnelles décevantes dans les régions de destination et ils retournent donc à l'endroit qu'ils avaient quitté. En retournant dans une région où ils ont déjà résidé ils retrouvent des amis, de la parenté et connaissent le marché du travail. Dans l'élaboration des modèles qui tiennent compte de ce type de migration, elle accorde une attention spéciale à ces individus, parce que les incertitudes et les frais de déménagement, dans le cas du déplacement de retour, peuvent être différents de ceux qui entraînent les déplacements initiaux. Davano suggère donc que les migrants qui reviennent au lieu d'origine répondent différemment aux facteurs qui conditionnent la décision de migrer. Elle observe que les migrations de retour et

celles qui se répètent sont fréquentes chez les jeunes migrants, chez les jeunes familles, et les personnes appartenant aux groupes professionnels qui retirent d'importants avantages financiers de la migration.

Depuis l'époque de Ravenstein (19e siècle) les méthodes d'analyse du comportement migratoire ont considérablement évolué. Les hypothèses présentement posées pour l'étude de ce comportement sont plus conformes à la réalité. Le cadre d'analyse des récentes études situe le migrant dans un monde d'incertitude et d'information imparfaite.

La probabilité qu'un individu migre dépend principalement de trois aspects, soit des facteurs socio-économiques de la région d'origine (le revenu et le chômage), de l'aspect spatial et des variables de capital humain. Toutefois des études sur le phénomène migratoire ne montrent pas toujours que les variables de revenu et de chômage sont statistiquement significatives. Par contre ces études confirment d'une part que la distance a un effet dissuasif sur la décision de migrer en augmentant les coûts psychiques et ceux de l'acquisition d'information, et d'autre part, que la migration est sélective quant à l'âge, le niveau d'instruction et l'occupation du migrant.

De plus, il apparaît qu'il est pertinent d'utiliser la famille comme unité d'observation de la décision de migrer en considérant

les caractéristiques et les opportunités pour l'ensemble de la famille.

CHAPITRE 3

DÉTERMINANTS DES MIGRATIONS INTERNES DANS L'ESPACE QUÉBÉCOIS
POUR LES ANNÉES 1966 À 1981

3. Déterminants des migrations internes dans l'espace québécois pour les années 1966 à 1981

Dans le troisième chapitre il s'agit de mettre en évidence les facteurs qui interviennent dans la décision de migrer de la population québécoise, en essayant de faire la part des variables économiques et des variables non-économiques. A cet effet, plusieurs modèles statistiques sont élaborés au niveau d'un découpage du territoire selon les divisions de recensement. Ce volet explicatif consiste en un double examen, chaque examen se rapporte à l'une des trois dernières périodes de recensement afin de dégager quelques tendances d'évolution au niveau de l'importance relative des facteurs économiques et non-économiques qui affectent la migration. Pour chaque période¹ il s'agit tout d'abord de tester quelques modèles statistiques éprouvés où la variable dépendante (successivement le flux d'émigration, le flux d'immigration relatif à une division de recensement) est spécifiée comme une fonction de variables indépendantes, économiques et non-économiques, spécifiques de la zone concernée. Le choix de ces variables s'effectue à partir d'un compromis entre les considérations suggérées par la théorie du capital humain et la disponibilité limitée de données pertinentes au niveau des divisions de recensement.

1. La détermination des facteurs qui peuvent influencer les flux migratoires de la période quinquennale 1971-1976 n'est pas

3.1 Spécification des modèles

3.1.1 Choix des variables dépendantes

Émigration

Définition : dans le cadre de ce présent mémoire est considérée émigrante toute personne sortant d'une division de recensement vers le reste du Québec.

Source de données : pour chaque division de recensement¹, le flux d'émigration est le dénombrement des migrants de 5 ans et plus par groupe quinquennale d'âge et sexe, par lieu de résidence 5 ans auparavant (Québec) et lieu de résidence au moment du recensement (autre province). Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971 et de 1981, données non publiées.

Immigration

Définition : est définie immigrante, toute personne provenant d'une division de recensement du reste du Québec.

sujet à examen étant donné qu'il est impossible de disposer de données socio-économiques du recensement de 1976.

1. Pour la période censitaire de 1971, 74 divisions de recensement sont identifiées, tandis qu'en 1981 ce total est porté à 76. En 1971 l'Ile de Montréal et l'Ile Jésus formaient une seule division de recensement et en 1981 elles sont séparées et déterminent ainsi 2 divisions distinctes, la deuxième qui s'ajoute est le Nouveau-Québec.

Source de données : pour chaque division de recensement, le flux d'immigration est le regroupement de migrants de 5 ans et plus par groupe quinquennal d'âge et sexe, par lieu de résidence 5 ans auparavant (Québec, autre province, autre pays, indéterminé) et lieu de résidence au moment du recensement (Québec). Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971 et de 1981, données non publiées.

3.1.2 Choix des variables indépendantes

Rappelons que le choix des variables « explicatives » s'effectue à partir d'un compromis entre les considérations suggérées par la théorie du capital humain et la disponibilité de données pertinentes au niveau des divisions de recensement.

Or, il apparaît que les phénomènes migratoires comportent une dimension conjoncturelle importante et les variations d'une période à l'autre peuvent être très fortes. Cela vaut pour les sorties comme pour les entrées. Le Québec n'échappe pas à cette réalité. Ainsi, au siècle dernier, les Québécois ont quitté en très grand nombre soit pour trouver du travail en Nouvelle-Angleterre soit pour participer au peuplement de l'Ouest canadien ou du Nord ontarien. Il en va de même pour l'immigration puisque le bassin d'immigrants potentiels varie dans le temps en

fonction de la conjoncture socio-politico-économique des pays de départ et d'arrivée. Par conséquent, une attention particulière est accordée aux variables explicatives de nature économique.

Cependant, la décision de migrer semble aussi être influencée par des facteurs de nature non économiques. Cette hypothèse est avancée et trouvée statistiquement significative dans l'étude des auteurs : Heaton Clifford et Fuguitt (1980). En effet, selon ces derniers :

«the importance of economic factors seems to be shifting as a consequence of the rising standard of living (Berry, 1977). Analogous to theories about hierarchy of needs, it is argued that as incomes rise non economic factors take on increased importance. It is implied that once a certain level of living is obtained, people place greater emphasis on nonpecuniary aspects of their lives».

De la même façon les variables explicatives de nature non économique peuvent s'avérer importantes dans l'explication du phénomène migratoire sur le territoire du Québec.

-
1. Heaton, Tim B., William B. Clifford and Glenn V. Fuguitt (1980). «Temporal Shifts in the Determinants of Young and Elderly Migration in Non-metropolitan Areas», Paper presented at the annual meetings of the Population Association of America, Denver, April 10-12, p. 3.

3.1.2.1 Variables démographiques : construction et source de données

- F : pourcentage francophone; total de la population française divisé par le total de la population et exprimé en pourcentage. Source : Statistique Canada, catalogues 92-725 et 95-942.
- A : pourcentage anglophone; total de la population anglaise divisé par le total de la population et transformé en pourcentage. Source : Statistique Canada, catalogues 92-725 et 95-942.
- ATE : pourcentage allophone; cette variable fut calculée en effectuant l'opération suivante : $1 - (F + A)$. Source : Statistique Canada, catalogues 92-725 et 95-942.
- URB : pourcentage urbain; total des personnes habitant dans les régions urbaines¹ divisé par la population totale. Source : Statistique Canada, catalogues 92-709 et 95-942.

1. Régions urbaines - La population des régions urbaines comprend toutes personnes demeurant dans : (1) les cités, villes ou villages constitués de 1 000 habitants et plus; (2) les localités non constituées comptant 1 000 habitants et plus, et dont la densité de population est d'au moins 1 000 habitants au mille carré; 3) les banlieues urbanisées de (1) et (2) d'au moins 1 000 habitants, et ayant une densité de population d'au moins 1 000 habitants au mille carré. - Définition du Recensement Canada de 1971, catalogue 94-701, p. 19.

NEDUC : pourcentage de la population dont le niveau de scolarité n'atteint pas la 9e année; variable construite en utilisant les données de la population de 15 ans et plus n'ayant pas atteint la 9e année sur la population de 15 ans et plus. Source : Statistique Canada, catalogues 94-704 et 95-942.

Chacune de ces variables est par la suite utilisée sous forme logarithmique.

3.1.2.2 Variables socioéconomiques : construction et source de données

Les symboles REVM, TACT15, CHOM identifient les variables socioéconomiques.

REVM : revenu moyen d'une famille de recensement en 1970 pour la période quinquennale 1966-1971, et au cours de 1976-1981 le revenu moyen d'une famille de recensement utilisé est celui de 1980. Source : Statistique Canada, catalogues 93-724 et 95-942.

TACT15 : taux d'activité des travailleurs âgés de 15 ans et plus. Au Recensement du Canada de 1971, ce taux est publié, mais au Recensement du Canada de 1981 il fut calculé à l'aide de données représentant l'activité des femmes et des hommes de la population âgée de 15 ans et plus, lesquelles données furent divisées par celles des femmes et des hommes de la population âgée de 15 ans et plus. Source : Statistique Canada, catalogues 94-704 et 95-942.

CHOM : taux de chômage, lequel fut calculé en 1971 à l'aide de l'équation suivante : $1 - (OF + OH)/(ACF + ACH)$ où OF et OH sont respectivement les personnes occupées du sexe féminin et du sexe masculin de la population active totale; somme qui est divisée par la population active totale du sexe féminin (ACF) et du sexe masculin (ACH). Or, le Recensement du Canada de 1981 publie les données des femmes et des hommes en chômage, lesquelles sont divisées par celles représentant les femmes et les hommes faisant parties de la population active totale donnant ainsi le taux de chômage de 1981. Source : Statistique Canada, catalogues 94-703 et 95-942.

Toute ces données socioéconomiques sont aussi utilisées sous forme logarithmique.

3.1.2.3 Variables d'emploi : construction et source de données

Sept abréviations indiquent les variables d'emploi, se sont :

% PRIM : pourcentage d'emploi dans l'industrie primaire. Dans le calcul de ce pourcentage, pour une population active de 15 ans et plus, le numérateur est la somme des données, par lieu de travail¹, des femmes et des hommes travaillant dans les secteurs de l'agriculture, de la chasse, de la pêche, des mines, carrières et puits de pétrole. Au sein de ce même sous-groupe de la population, le dénominateur regroupe toutes les données

1. →

des secteurs précédents en plus de celles des secteurs de l'industrie manufacturière (total), de la construction (bâtiment et travaux publics), des transports, communications et autres services publics (total), du commerce (total), des finances, assurances et affaires immobilières, des services socio-culturels commerciaux et personnels et de l'administration publique et défense. Source : Statistique Canada, catalogues 94-741 et 95-942.

- * SEC : pourcentage d'emploi dans l'industrie secondaire. Les caractéristiques des données sont les mêmes que celles du pourcentage de l'emploi dans l'industrie primaire (données issues de la population active de 15 ans et plus, femmes et hommes, par lieu de travail). L'industrie secondaire (numérateur) fait référence au total des industries manufacturières, de la construction (bâtiment et travaux publics) et à l'ensemble des transports, communications et autres services publics. Le dénominateur est celui utilisé dans le calcul de la

1. Le Recensement du Canada de 1981 ne publie aucune donnée par lieu de travail. Ce problème d'homogénéité dans les définitions statistiques oblige à convertir les données fournies par lieu de résidence en lieu de travail en les estimant de la façon suivante :

$$E_T^{81} = E_T^{71} \frac{E_R^{81}}{E_R^{71}} \quad \text{où } E_T^{81} \text{ est}$$

l'emploi en 1981 dans les mêmes secteurs précédemment cités par lieu de travail obtenu en prenant les données de tous ces mêmes secteurs en 1971 lesquelles sont multipliées par :

$$\frac{E_R^{81}}{E_R^{71}} \quad \text{où } E_R^{81}$$

est l'emploi par lieu de résidence en 1981 tandis que E_R^{71} est celui par lieu de résidence en 1971. Le calcul du pourcentage de l'emploi dans l'industrie primaire en 1981 s'obtient de la même façon que celui de 1971, la différence étant évidemment dans la cueillette des données.

variable explicative «% PRIM» et les données de 1981 sont toujours converties en lieu de travail. Source : Statistique du Canada, catalogues 94-741 et 95-942.

* TERT : pourcentage d'emploi dans l'industrie tertiaire.

Toujours au sein de la population active âgée de 15 ans et plus, les données des femmes et des hommes travaillant dans l'industrie tertiaire sont celles du lieu de travail des secteurs suivants : finances, assurances et affaires immobilières, services socio-culturels commerciaux et personnels et de l'administration publique et défense. Dans le calcul de ce pourcentage le dénominateur est le même que ceux des variables «% PRIM et % SEC» et les données de 1981 sont encore une fois transformées en lieu de travail. Ces transformations au niveau des données de 1981 dans les calculs des pourcentages de l'emploi des diverses industries ne devraient pas affecter l'estimation de ces variables (% PRIM, % SEC et % TERT de 1981) dans le cadre de l'analyse des équations de régression. Source : Statistique du Canada, catalogues 94-741 et 95-942.

† PRIM : taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans les secteurs de l'agriculture, forêt, chasse et pêche de 1961 à 1971. Cette variable d'emploi est utilisée dans l'estimation des équations de régression de la période quinquennale 1966-1971. Tandis que le taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans ces mêmes secteurs de 1971 à 1981 est une variable relative à la dernière période quinquennale (1976-1981). Ces variables d'emploi s'obtiennent d'une part, en tenant compte des changements territoriaux d'une division de recensement, et d'autre

part de l'utilisation de données par lieu de résidence¹.

Les étapes de ces calculs sont les suivantes :

$$(1) \text{Emploi}_{61}^{71} = \text{Emploi}_{61}^{61} * \frac{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{61}^{66} \\ \text{pop}_{61}^{61} \end{array} \right)}{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{61}^{61} \\ \text{pop}_{61}^{66} \end{array} \right)} * \frac{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{66}^{71} \\ \text{pop}_{66}^{66} \end{array} \right)}{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{66}^{66} \\ \text{pop}_{66}^{71} \end{array} \right)}$$

$$(2) r = \frac{1}{n} \ln \left(\frac{\text{Emploi}_{71}^{71}}{\text{Emploi}_{61}^{71}} \right)$$

La première étape consiste à évaluer en 1961 l'emploi total dans les secteurs de l'agriculture, forêt, chasse et pêche d'après la superficie de 1971 (1981)². Pour une population active de 15 ans et plus composée de femmes et d'hommes, l'emploi total de ces secteurs s'obtient à l'aide de données statistiques de 1961 (1971) par lieu de résidence fournissant ainsi :

1. Il aurait été préférable d'utiliser des données par lieu de travail, comme celles employées dans les calculs des pourcentages de l'emploi dans les industries primaire, secondaire et tertiaire, mais ces données par lieu de travail ne sont pas fournies dans les publications du Recensement du Canada de 1961 et de 1981. Alors, les données par lieu de résidence lesquelles sont disponibles dans les publications des Recensements du Canada de 1961, 1971 et 1981 servent à calculer les taux annuels moyens d'accroissement de l'emploi dans les diverses industries, tandis que les données par lieu de travail sont utilisées dans les calculs des pourcentages de l'emploi dans les secteurs primaire, secondaire et tertiaire.
2. Le calcul du pourcentage d'accroissement de l'emploi de 1971 à 1981 s'obtient de façon similaire et la formule devient :

$$\text{Emploi}_{71}^{81} = \text{Emploi}_{71}^{71} * \frac{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{71}^{76} \\ \text{pop}_{71}^{71} \end{array} \right)}{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{71}^{71} \\ \text{pop}_{71}^{76} \end{array} \right)} * \frac{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{76}^{81} \\ \text{pop}_{76}^{76} \end{array} \right)}{\left(\begin{array}{c} \text{pop}_{76}^{76} \\ \text{pop}_{76}^{81} \end{array} \right)} \quad \text{et } r = \frac{1}{n} \ln \left(\frac{\text{Emploi}_{81}^{81}}{\text{Emploi}_{71}^{81}} \right)$$

61 (71)

Emploi_{61 (71)}

(emploi dans les secteurs déjà définis existant dans chaque division de recensement d'après la superficie de 1961 (1971)). Afin d'obtenir :

61 (71)

Emploi_{61 (71)}

d'après la superficie de 1971 (1981);

71 (81)

Emploi_{61 (71)}

il s'agit de pondérer ces emplois par les changements survenus dans les limites territoriales définissant géographiquement les divisions de recensement et ce au cours des deux périodes de 10 ans. C'est ainsi que :

61 (71)

Emploi_{61 (71)}

est pondéré par l'expression suivante :

$$\left(\frac{\text{pop}_{61 (71)}^{66 (76)}}{\text{pop}_{61 (71)}^{61 (71)}} \right) * \left(\frac{\text{pop}_{66 (76)}^{71 (81)}}{\text{pop}_{66 (76)}^{66 (76)}} \right) \text{ où}$$

$\text{pop}_{61 (71)}^{61 (71)}$ est la population de chaque division de recensement de 1961 (1971) d'après la superficie de 1961 (1971), $\text{pop}_{61 (71)}^{66 (76)}$ est la population de chacune d'elle d'après la superficie de 1966 (1976), $\text{pop}_{66 (76)}^{66 (76)}$ est la population de 1966 (1976) d'après la superficie de 1966 (1976), $\text{pop}_{66 (76)}^{71 (81)}$ est la population de 1966 (1976) relevée au niveau de chaque division de recensement d'après les limites territoriales établies en 1971 (1981).
 A la deuxième étape le taux annuel moyen d'accroissement

de l'industrie primaire de 1961 à 1971 et de 1971 à 1981 est calculé d'après la formule suivante :

$$r = \frac{1}{n} \ln \left(\frac{\text{Emploi}_{71(81)}}{\text{Emploi}_{61(71)}} \right)$$

où r = taux annuel moyen d'accroissement

n = 10 années (1961 à 1971) et (1971 à 1981)

$\text{Emploi}_{61(71)}$ = connu

$\text{Emploi}_{71(81)}$ = l'emploi dans l'industrie

primaire de 1971 (1981) d'après la superficie de 1971 (1981) obtenu en sommant au niveau de la population active de 15 ans et plus par lieu de résidence les femmes et les hommes qui travaillent dans les secteurs de l'agriculture, forêts, chasse et pêche.

Source : Statistique Canada, catalogues 94-522, 94-741 et 95-942.

† MINES : taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans l'industrie minière de 1961 (1971) à 1971 (1981). La formule pour obtenir ce taux annuel moyen d'accroissement est similaire à celle utilisée dans le calcul de la variable † PRIM. La différence étant évidemment dans la cueillette des données du secteur d'activité économique. Ainsi :

$$\text{Emploi}_{61(71)}^{71(81)} = \text{Emploi}_{61(71)}^{61(71)} * \frac{\left[\frac{\text{pop}_{61(71)}^{66(76)}}{\text{pop}_{61(71)}^{61(71)}} \right] \left[\frac{\text{pop}_{66(76)}^{71(81)}}{\text{pop}_{66(76)}^{66(76)}} \right]}{\left[\frac{\text{pop}_{61(71)}^{61(71)}}{\text{pop}_{61(71)}^{61(71)}} \right] \left[\frac{\text{pop}_{66(76)}^{66(76)}}{\text{pop}_{66(76)}^{66(76)}} \right]}$$

où $\text{Emploi}_{61(71)}^{61(71)}$ est la sommation de données de femmes et d'hommes de la population active âgée de 15 ans et plus travaillant dans les mines, carrières et puits de

pétrole, par lieu de résidence. Le reste de l'équation est déjà spécifiée, le taux annuel moyen d'accroissement est :

$$r = \frac{1}{n} \ln \left(\frac{\text{Emploi}_{71}^{(81)}}{\text{Emploi}_{61}^{(71)}} \right) \quad \text{où} \quad \begin{matrix} \text{Emploi}_{71}^{(81)} \\ 71 \text{ (81)} \end{matrix}$$

est l'emploi total dans l'industrie minière (mines, carrières et puits de pétrole) de 1971 (1981) d'après la superficie de 1971 (1981), par lieu de résidence des femmes et des hommes faisant partis de la population active de 15 ans et plus. Source ; Statistique Canada, catalogues 94-522, 94-741 et 95-942.

† MANUF : taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans l'industrie manufacturière de 1961 (1971) à 1971 (1981).
Même formule que les précédentes où :

$$\text{Emploi}_{61}^{(71)}$$

sont des données par lieu de résidence des femmes et des hommes de la population active de 15 ans et plus d'après la superficie de 1961 et qui travaillent dans l'industrie manufacturière, lesquelles sont pondérées par les changements survenus dans les limites territoriales des divisions de recensement afin d'obtenir l'emploi de 1961 (1971) d'après la superficie de 1971 (1981).

$\text{Emploi}_{71}^{(81)}$ reprend la même classification de données mais appliquée au total de l'emploi dans l'industrie manufacturière de 1971 (1981), d'après la superficie de 1971 (1981). Source : Statistique Canada, catalogues 94-522, 94-741 et 95-942¹.

1.

§ MEDIC : pourcentage d'emploi dans le secteur médical. Au sein de la population active de 15 ans et plus, l'estimation du pourcentage de l'emploi dans le secteur médical s'appuie sur des données par lieu de résidence, des femmes et des hommes classés dans la catégorie professionnelle médecine et santé lesquelles sont divisées par le total de l'emploi dans les secteurs du commerce (total) de la finance, assurances et affaires immobilières, des services socio-culturels commerciaux et personnels et de l'administration publique et défense. Source : Statistique Canada, catalogues 94-718 et 95-942. De plus, dans l'élaboration des modèles toutes ces variables d'emploi sont utilisées sous forme logarithmique.

3.1.2.4 Autres variables : construction et source de données

ARMR : Variable dichotomique égale à 1 si la division de recensement est incluse dans les limites territoriales définissant une région métropolitaine de recensement¹, autrement elle prend la valeur 0. Source : Statistique Canada. Québec : division et subdivision de recensement pour le recensement de 1981.

PRMR : Variable dichotomique égale à 1 si une partie de la division de recensement est intégrée à une RMR ou entièrement adjacente² à cette dernière, autrement elle prend la valeur 0². Source : Statistique Canada. Québec : divisions et subdivisions de recensement pour le recensement de 1981.

1. Statistique Canada définit le lieu de travail comme étant celui où le recensé travaille ordinairement dans l'emploi indiqué; tandis que le lieu de résidence est l'endroit où le recensé vit normalement. Source : Recensement du Canada de 1976, catalogue 94-744.

1. Une région métropolitaine de recensement est le principal marché du travail d'une zone bâtie en continu comptant 100 000 habitants et plus. Toutefois, comme les données sur le lieu de travail n'étaient pas disponibles à l'époque où les régions métropolitaines de recensement ont été délimitées, il a fallu utiliser d'autres critères tels que la distance jusqu'à la zone bâtie en continu, la composition de la population active et le taux de croissance démographique. Sauf dans quelques cas, les régions métropolitaines de recensement comprennent des subdivisions complètes.

2.

- DENT : densité de la population, 1971 (1981) dont la superficie est exprimée en kilomètre carré. Source : Statistique Canada : catalogues 92-831 et 93-905.
- LOP : pourcentage de logements possédés. Total des logements possédés divisé par le total des logements et converti en pourcentage. Source : Statistique Canada, catalogues 93-727 et 93-917.
- MAS : pourcentage de logements dont l'âge de la période de construction dépasse 20 années en 1971 (1981). Données au niveau des logements occupés selon le mode d'occupation par période de construction avant 1920 (1946), de 1921-1945 (1946-1960) et 1946-1950 lesquelles sont divisées par le total de logements. Source : Statistique Canada, catalogues 93-727 et 95-942.
- TEMPS : température (longueur de la saison de croissance en jours, température moyenne au-dessus de 5°C Québec-méridional-zone agricole : 1965-1976). Les divisions de recensement prennent une valeur s'échelonnant de 1 à 11 selon le minimum et le maximum

2. L'Appendice 2 fournit la liste des divisions de recensement qui répondent aux critères de ces 2 variables dichotomiques.

de jours de la saison de croissance¹. La raison pour laquelle la variable température est ainsi définie est dû à la disponibilité de telles données par division de recensement. Source : Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Agrométéorologie, Agdex 070, 1982.

Parmi ces «autres variables», DENT, LOP, MAS sont utilisées sous forme logarithmique.

1. Tableau spécifiant les valeurs que prennent prendre les divisions de recensement selon la durée minimale et maximale de jours de la saison de croissance :

Valeurs 1 : 138 (min)-145 (max)	Valeurs 7 : 180 (min)-187 (max)
2 : 145 (min)-152 (max)	8 : 187 (min)-194 (max)
3 : 152 (min)-159 (max)	9 : 194 (min)-201 (max)
4 : 159 (min)-166 (max)	10 : 201 (min)-208 (max)
5 : 166 (min)-173 (max)	11 : 208 (min)-215 (max)
6 : 173 (min)-180 (max)	0 : ne faisant pas partie de cette durée.

3.1.3 Variables indépendantes des «modèles» d'émigration et d'immigration : attentes

3.1.3.1 Variables démographiques

Variables sociolinguistiques

L'impact de l'origine des immigrants sur la composition linguistique du Québec attire l'attention. La répartition des immigrants selon la connaissance linguistique n'a pas favorisé le groupe français; une plus grande proportion d'immigrants connaissent l'anglais seulement. De plus, une fois établis au Québec, les immigrants de langue autre que l'anglais ou le français ont une propension beaucoup plus forte à se diriger vers l'anglais que vers le français, en raison du pouvoir d'attraction de la langue anglaise.

Ces différences culturelles et linguistiques qui existent au sein de la province et aussi entre le Québec et le reste du Canada sont de nature à influencer les mouvements migratoires.

On observe que l'émigration hors du Québec des allophones apparaît plus intensive que celle observée parmi les francophones mais demeure toutefois inférieure à celles des anglophones. En

effet, comme le souligne les auteurs Termotte et Fréchette (1979 : 168) «l'émigration des anglophones représente les deux tiers de l'émigration québécoise totale» et ajoutent que le climat politique n'est sans doute pas étranger à la hausse du taux d'émigration. Mais dans le cas des mouvements migratoires intraprovinciaux, la relation entre l'émigration et les différents groupes linguistiques est indéterminée, tandis que des relations positives sont attendues entre la variable émigration (EMIG) et celles indiquant les pourcentages d'allophones (ATE) et d'anglophones (A).

Par ailleurs des relations positives sont attendues entre ces variables sociolinguistiques (F, A, Ate) et la variable dépendante «immigration» (IMMIG) puisque la propension d'être attiré et absorbé par un lieu quelconque de destination est supposée dépendre directement de l'effectif de la population de ce lieu, elle est cependant réduite par la distance entre les lieux d'origine et de destination.

Urbanisation

La variable indiquant le taux d'urbanisation (URB) semble être en corrélation positive autant avec les variables d'émigration et d'immigration. Ces zones urbaines offrent un environnement propice à la création et à l'élargissement de marchés intérieurs.

L'accroissement de la population est en lui-même générateur de demande. Pour ces quelques raisons, de nombreux établissements privés et publics y trouvent le lieu de leur implantation optimale, ou supposé telle, le processus d'attraction des localisations présente alors un caractère cumulatif. Ainsi, la nature des activités se diversifient, en même temps que leur nombre augmente. Toutes ces opportunités d'emploi attirent l'immigrant potentiel. D'un autre côté, l'air et l'eau pollués, la circulation congestionnée, la présence de taudis, le taux de criminalité plus élevé de ces zones sont des facteurs qui peuvent s'avérer importants dans l'explication du phénomène de l'émigration.

En outre, ces zones offrent entre autres un large éventail de services éducationnels (collèges et universités). Ces services exercent un certain pouvoir d'attraction, mais augmente éventuellement la mobilité des gens instruits; car ces derniers peuvent dorénavant offrir leurs services sur un plus vaste marché du travail.

Niveau de scolarité

Le niveau de scolarité (NEDUC) acquis par le migrant potentiel mesure en quelque sorte l'information dont l'individu dispose ainsi que la facilité d'adaptation à un nouvel environnement. De

plus, selon les considérations précédentes, les individus plus instruits peuvent offrir leurs services à un vaste marché du travail et semblent préférer une mobilité géographique à une mobilité occupationnelle à cause de leur investissement dans une formation spécifique à un type d'occupation. Alors une relation positive est attendue entre l'éducation et l'émigration. Mais la variable éducation est estimée sur une base de données qui laisse toutefois prévoir une relation négative avec l'émigration puisqu'elle représente en fait un pourcentage de gens qui n'ont pas atteint la 9^e année, regroupant précisément les non instruits. Une telle relation est aussi attendue avec l'immigration car ce pourcentage est plus élevé dans les régions rurales lesquelles n'apparaissent pas pour les immigrants des lieux privilégiés.

Population

La dernière variable démographique est celle définissant la population (POP). Des relations positives sont attendues entre cette variable et les variables d'émigration et d'immigration. D'une part, plus l'effectif de la population est élevé plus l'émigration est intensive, et d'autre part, la variable population (POP) est une sorte de mesure scolaire, car une région où le marché du travail est étendue produira, par l'intermédiaire des processus normaux des retraités, des décès et des retraits de

la vie active, un plus grand nombre d'emplois vacants qu'un marché du travail de faible étendue.

3.1.3.2 Variables socioéconomiques

La sélection de ce deuxième groupe de variables est basée sur une des préoccupations fondamentales de la recherche, à savoir dans quelle mesure les flux migratoire sont sensibles aux conditions socioéconomiques régionales.

Revenu moyen

Le revenu moyen est sans nul doute un facteur important dans la redistribution spatiale de la population, mais son influence est ambiguë puisque ses effets s'exercent en des directions opposées.

Une relation négative entre les variables revenu moyen (REVM) et émigration (EMIG) semble signifier que le revenu de la région de l'émigrant potentiel est relativement supérieur; atténuant ainsi les mouvements d'émigration. Cependant une telle relation s'explique aussi par le fait que le financement d'une décision de migrer exige un certains capital dont l'existence est plus probable si les revenus passés ont été élevés. Le caractère sélectif du processus même de la migration crée un penchant plus

accentué pour la migration chez les habitants des régions à revenu plus élevé, justifiant ainsi une relation positive entre le revenu moyen (REVM) et l'émigration (EMIG).

Quant à la relation qui semble exister entre le revenu et l'immigration elle est positive en autant que le migrant soit influencé par les différences de revenus, dans ce cas il y a immigration dans les régions où le revenu est relativement supérieur.

Taux d'activité des travailleurs âgés de 15 ans et plus

Ce taux rend compte des conditions du marché du travail existant dans une région donnée. Le numérateur servant au calcul de ce taux d'activité comprend en plus des personnes possédant un emploi, celles qui s'en cherchent un, et révèle ainsi les renseignements que les gens reçoivent au sujet des postes vacants, donnant entre autres certaines précisions sur les taux de salaire, les problèmes de chômage, et les plans de carrière; une région dont le taux d'activité de 15 ans et plus (TACT15) est relativement supérieur devrait, toutes choses étant égales par ailleurs, être un endroit offrant des opportunités d'emploi. On peut donc s'attendre à une relation négative (positive) entre le taux d'activité de 15 ans et plus (TACT15) et la variable d'émigration (d'immigration).

Chômage

Les possibilités d'emploi dans une région quelconque comprennent au moins deux dimensions : l'étendue du marché régional (par la population et la région) et la situation quant à l'offre ou à la demande excédentaire (par le chômage). D'une part, elles justifient une corrélation positive avec les mouvements d'émigration car le chômeur est relativement plus mobile que la personne qui possède un emploi; le coût d'option de quitter la région est moins élevé pour le chômeur (Davanzo, 1978). D'autre part, une corrélation négative est possible puisque lorsque la durée du chômage se prolongeant la mobilité diminue. (Courchene, 1970). Les coûts du chômage augmentent en fonction de la durée, car les épargnes s'épuisent, le niveau de rémunération auquel espère un travailleur diminuera probablement pendant les périodes prolongées du chômage. Il se peut donc qu'un travailleur ajuste en conséquence son salaire prévu (ou ses exigences en fait d'emploi) de manière à trouver du travail dans sa région de résidence, diminuant par le fait même la nécessité de déménager dans une autre région.

Toutefois, la relation entre les variables chômage et immigration ne semble pas poser autant d'ambiguïté et un signe négatif est attendu car, ceteris paribus, l'immigrant potentiel ne

choisira pas un endroit où le taux de chômage (CHOM) est relativement supérieur.

3.1.3.3 Variables d'emploi

Pourcentage de l'emploi dans l'industrie primaire

Cette variable reflète plus que le pourcentage d'emploi dans l'industrie primaire (PRIM). Observé dans une perspective historique, le déclin des effectifs de la population agricole résulte du transfert d'une fraction croissante de cette population vers les autres secteurs d'activité économique se traduisant en particulier par le glissement de la population rurale vers les villes. De ces considérations, un rapport positif devrait apparaître entre les variables «PRIM» et l'émigration lequel devient négatif avec la variable d'immigration.

Pourcentage d'emploi dans l'industrie secondaire

Les régions où le pourcentage d'emploi dans l'industrie secondaire est relativement élevé tentent à attirer des migrants potentiels par un processus cumulatif lequel contribue à l'expansion d'opportunités d'emploi. Ainsi une relation positive (négative) entre la variable spécifiant le pourcentage d'emploi

dans l'industrie secondaire (SEC) et la variable d'immigration (d'émigration) est attendue.

Pourcentage d'emploi dans l'industrie tertiaire

Dans le contexte de ce présent mémoire l'industrie tertiaire (TERT) fait référence à un ensemble diversifié de secteurs lesquels offrent de nombreuses opportunités d'emploi. Par conséquent un signe négatif est celui qui devrait caractériser le rapport entre les variables «TERT» et l'émigration, lequel est inversé entre «TERT» et les mouvements d'immigration.

Taux annuels moyens d'accroissement de l'emploi dans les secteurs: agriculture, forêts, chasse et pêche; minier; manufacturier

Des considérations qui précèdent, les migrants choisissent des régions dont le marché du travail est prospère. Implicitement, il est généralement attendu que l'émigration est de faible intensité et l'immigration beaucoup plus massive lorsque la croissance de l'emploi dans une région est relativement supérieure, toutes choses étant égales par ailleurs. La croissance de l'emploi est ici considérée comme une variable «proxy» laquelle reflète l'abondance d'opportunités d'emploi qui sont offertes dans la région. Ainsi, les variables «↑PRIM, ↑MINES et ↑MANUF» lesquelles sont respectivement les taux annuels moyens d'accroissement dans les

secteurs de l'agriculture, forêts, chasse et pêche, dans le secteur minier, et dans celui du manufacturier au cours des périodes 1961 à 1971 et 1971 à 1981 sont en corrélation négative avec l'émigration et positive avec l'immigration. Néanmoins, la force d'attraction de ces trois variables n'est pas de même amplitude. L'hypothèse théorique concernant l'ensemble de ces variables est, plus la région i est agricole (tertiarisée) par rapport à une autre région j , plus (moins) il y a de migrants de i vers j .

Pourcentage d'emploi dans le secteur médical

Au Québec, les possibilités d'emploi offertes dans le secteur médical représente un pourcentage non négligeable de l'emploi total. Une relation négative entre le pourcentage d'emploi dans le secteur médical (MEDIC) et les mouvements d'émigration (EMIG) est donc attendue. Cependant, bien que l'emploi disponible dans ce secteur atténue l'émigration, son influence, apparaît indéterminée au niveau de l'immigration (IMMIG).

3.1.3.4 Autres variables

Variables dichotomiques

Les divisions de recensement faisant parties des limites territoriales des régions métropolitaines de recensement (ARMR),

et celles qui sont situées à proximité de ces dernières (PRMR) constituent les variables dichotomiques égales à 1. Les hypothèses concernant les relations entre ces variables et les mouvements de migration (émigration et immigration) seraient les mêmes que celles attendues avec la variable spécifiant le taux d'urbanisation (URB) et les variables dépendantes. En dépit de celà, les différences qui existent dans l'élaboration des variables «URB, ARMR et PRMR» influenceront probablement l'amplitude des rapports de chacune d'elles envers les variables dépendantes.

Densité de la population

L'objectif de l'utilisation de la variable densité (DENT) (au niveau de chaque division de recensement) est de déterminer si les externalités négatives générées par les réseaux urbains sont supérieures aux externalités positives. Dans le cas où elles seraient supérieures une relation positive (négative) est attendue entre l'émigration (immigration) et la variable densité (DENT).

Pourcentage de logements possédés

Le facteur logement est sans nul doute déterminant lorsqu'il s'agit de migration sur courte distance (division de recensement). D'une manière générale, on peut supposer que les ménages changent aussi de division de recensement pour des questions de logement.

De plus, les divisions de recensement dont le pourcentage de logements possédés (LOP) sont relativement supérieurs s'apparentent d'une certaine façon aux divisions rurales. Il est donc possible à l'aide d'une variable, comme «LOP», de capter certains phénomènes d'aménité lesquels peuvent freiner les mouvements d'émigration et attirer les immigrants potentiels.

Ensemble des logements dont l'âge de la période de construction dépasse 20 ans

Une autre variable caractérisant l'habitat d'une division de recensement est celle qui représente le pourcentage de l'ensemble des logements dont l'âge de la période de construction dépasse 20 années en 1971 (1981) (MAS). C'est une variable qui rend aussi compte d'un certain dynamisme dans la construction domiciliaire lequel est indicateur économique positif (négatif) si le pourcentage est relativement inférieur (supérieur) dans une division par rapport à une autre. L'émigration sera donc plus élevée dans les divisions de recensement qui présentent des pourcentages élevés et un grand nombre d'immigrants afflueront vers celles où les pourcentages sont les plus bas.

Variable température (TEMPS)

La propension à émigrer est attendue relativement supérieure des endroits les plus froids, et les régions bénéficiant d'une température relativement plus chaude apparaissent des lieux privilégiés à d'éventuels immigrants.

3.2 Analyse empirique

3.2.1 Flux d'émigration

Les attentes théoriques relatives à l'impact des facteurs retenus sur la propension d'émigrer (EMIG) sont présentées sous forme résumée dans la moitié gauche du tableau 1. Par contre, les coefficients de corrélation simples correspondant à chaque relation pour chacune des 2 périodes apparaissent à la partie droite.

Ainsi les coefficients de corrélation ne sont pas tellement élevés et les signes obtenus de près de la moitié d'entre eux ne sont pas conformes aux attentes théoriques. Par la suite l'impact des facteurs retenus sur la propension à émigrer est analysé à l'aide d'équations de régression estimées au moyen de la méthode des moindres carrés (utilisation de la méthode «backward» du programme SPSS).

Tableau 1 : Impact des facteurs retenus sur la propension à émigrer a) signe attendu et b) coefficient de corrélation simple pour les périodes 1966-1971 et 1976 et 1981.

Variables	Signe attendu	Coefficient de corrélation simple	
		1966-1971	1976-1981
F	?	.246	-.005
A	?	-.188	.159
ATE	?	-.150	.343
URB	+	-.069	.214
NEDUC	-	.198	-.144
POP			
REVM	?	-.181	.279
TACT15	-	-.180	.214
CHOM	+	-.060	-.442
PRIM	+	.381	.116
SEC	-	-.115	.004
TERT	-	-.232	-.029
↑PRIM	-	.052	.272
↑MINES	-	-.068	-.079
↑MANUF	-	.164	-.219
MEDIC	-	-.407	.053
ARMR	+	-.292	.097
PRMR	+	.391	.173
LOP	-	.251	-.130
MAS	+	.150	-.295
DENT	+	-.075	.136
TEMPS	-	.198	.236

F: pourcentage de francophones
A: pourcentage d'anglophones
ATE: pourcentage d'allophones
URB: taux d'urbanisation
NEDUC: pourcentage de gens n'ayant pas atteint la 9^e année de scolarité
POP: population
REVM: revenu moyen
TACT15: taux d'activité de 15 ans et plus
CHOM: taux de chômage
PRIM: pourcentage de l'emploi dans le secteur primaire
SEC: pourcentage de l'emploi dans le secteur secondaire
TERT: pourcentage de l'emploi dans le secteur tertiaire
↑PRIM: taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans les secteurs forêt, chasse et pêche et agriculture
↑MINES: taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans le secteur minier
↑MANUF: taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans le secteur manufacturier
MEDIC: pourcentage de l'emploi dans le secteur médical
ARMR: variable muette égale à 1 pour les divisions de recensement incluses dans les limites territoriales d'une région métropolitaine de recensement
PRMR: variable muette égale à 1 pour les divisions de recensement à proximité des limites territoriales d'une région métropolitaine de recensement
LOP: pourcentage de logements possédés
MAS: pourcentage de maisons dont la période de construction dépasse 20 ans en 1971 et en 1981
DENT: densité de la population
TEMP: température

NOTE: a - Valeur logarithmique pour tous les facteurs sauf dans le cas des 2 variables muettes
b - le niveau de la population figure au dénominateur de la variable dépendante.

Le tableau 2 montre les variables jouant un rôle important dans l'explication du flux d'émigration. De la comparaison des équations de régression, il ressort que la moitié des variables explicatives de l'équation de régression de la période 1976-1981 sont de nature économique. Ci-dessous est passé en revue l'impact des variables considérées.

3.2.1.1 Variables démographiques

Variables sociolinguistiques

Selon les résultats des équations de régression (voir tableau 2), le pourcentage de francophones relativement plus élevé dans une division a un effet significatif sur l'intensité des mouvements d'émigration. La valeur des coefficients de la variable (F) suggère que la probabilité d'émigrer des francophones d'une division de recensement augmente au cours des périodes étudiées, bien que le coefficient de corrélation entre les variables francophones (F) et émigration (EMIG) diminue et est de signe négatif au cours de la période 1976-1981. Au cours de cette période, les allophones (ATE) se distinguent aussi du reste de la population; le pourcentage d'allophones relativement élevé a un effet significatif sur l'intensité des mouvements d'émigration.

Tableau 2

Équations d'estimation relatives à la propension à émigrer

Facteurs	1966-1971	1976-1981
F	.323 (2.59)	.528 (2.52)
ATE		.069 (2.34)
PRIM	.083 (3.30)	.080 (2.64)
MEDIC	-.096 (-1.82)	
CHOM		-.407 (-3.60)
TACT15		-1.05 (-1.71)
PRMR	.106 (2.03)	
MAS		-.208 (-1.84)
URB	.036 (1.59)	.068 (2.49)
TEMPS	.141 (2.18)	
constante	-2.54 (-13.7)	-.407 (-3.60)
R ²	.408	.428
\bar{R}^2	.354	.369
V. dépendante/moyenne/écart-type EMIG	-2.205 .220	V. dépendante/moyenne/écart-type ln EMIG -2.222 .282

1. Le chiffre entre parenthèses est la valeur du test «t» de Student.
2. Nombre d'observations (1966-1971) : 74
(1976-1981) : 76

Urbanisation

La variable représentant le taux d'urbanisation (URB) apparaît être un facteur particulièrement important au cours de la période 1976-1981. Des facteurs relatifs aux régions urbaines tels que la pollution de l'air et de l'eau, le taux de criminalité plus élevé et l'étendue du marché du travail, propice à une certaine mobilité professionnelle et occupationnelle, semblent justifier le sens de la relation.

3.2.1.2 Variables socioéconomiques

Chômage

La relation obtenue entre l'émigration (EMIG) et le chômage (CHOM) n'est pas conforme à l'attente théorique et est significative pour la deuxième période seulement. Selon Greenwood (1975) des taux de chômage élevés n'entraînent pas nécessairement d'intensifs mouvements d'émigration. Le coefficient de corrélation en valeur absolue entre l'émigration (EMIG) et le chômage (CHOM) est le plus élevé pour la deuxième période (voir tableau 1), il semble donc y avoir en plus de l'explication de Greenwood des éléments de nature économique et économétrique qui font en sorte que la relation entre le chômage et l'émigration apparaît négative.

Ainsi, entre 1966 et 1971 nombreux étaient les émigrants intraprovinciaux qui se dirigeaient vers Montréal. C'est alors que l'inquiétude à l'égard des disparités régionales s'amplifie un peu partout et dans le but de retrouver une certaine parité économique entre les régions, la loi sur l'assurance-chômage qui était universelle pour toutes les régions du Québec se modifie d'une période à l'autre. De par cette loi, plus il y a de chômage dans une région, plus la durée de la période de travail nécessaire à un travailleur pour établir son admissibilité est courte, et plus la période durant laquelle il a droit à des prestations est longue. Il s'en suit que la loi actuelle sur l'assurance-chômage tend jusqu'à un certain point à décourager les personnes qui pourraient éventuellement émigrer des régions où le chômage est élevé. Ces dispositions renferment certains éléments d'équité mais elles tendent à diminuer la propension à migrer des chômeurs.

Aussi la relation négative entre l'émigration (EMIG) et le chômage (CHOM) suggère l'explication selon laquelle la forte collinéarité entre le chômage et certaines variables explicatives (voir appendices 3 et 4) peuvent conduire à des résultats inappropriés.

Taux d'activité des travailleurs de 15 ans et plus

L'intensité du coefficient de la variable spécifiant le taux d'activité des travailleurs de 15 ans et plus (TACT15) dans l'équation de régression de la période 1976-1981 (voir tableau 2), renforce l'hypothèse selon laquelle les différences dans la structure de l'emploi qui existent entre les régions d'origine et de destination sont de nature à influencer les mouvements de migration. Ce résultat conforme à l'attente théorique montre clairement que la probabilité d'émigrer des divisions où le taux d'activité est relativement supérieur n'est pas très élevée.

3.2.1.3 Variables d'emploi

Pourcentage de l'emploi dans l'industrie primaire

Le coefficient du pourcentage d'emploi dans l'industrie primaire (PRIM) est le coefficient le plus stable dans l'équation de régression relative aux flux d'émigration, bien que le coefficient de corrélation entre cette variable et l'émigration diminue d'une période de recensement à l'autre (voir tableau 1). Conformément à l'attente théorique cette relation est positive. Elle représente en fait le phénomène de l'exode rural; les populations rurales profitent particulièrement des possibilités d'emploi dans le secteur primaire. Étant donné que ces possibilités ont diminué, il y a donc glissement de la population

rurale vers les villes, car il y a transfert de la main-d'oeuvre du secteur primaire aux autres secteurs économiques.

Pourcentage d'emploi dans le secteur médical

Il n'est pas surprenant de constater que les opportunités d'emploi offertes dans le secteur médical (MEDIC) ont un effet significatif sur la probabilité d'émigrer des divisions où ce pourcentage est relativement élevé au cours de la période 1966-1971. En effet, les coefficients de corrélation entre l'émigration (EMIG) et la variable (MEDIC) montrent une très forte relation négative entre ces variables au cours de cette même période, laquelle relation devient positive et de faible intensité à la période suivante.

3.2.1.4 Autres variables

Variable dichotomique

La variable dichotomique qui représente l'ensemble des divisions de recensement situées à proximité des régions métropolitaines de recensement (PRMR) est un facteur explicatif des mouvements d'émigration de la période 1966-1971. Cette variable dichotomique (PRMR) qui regroupe en fait un nombre non négligeable de divisions de recensement fortement urbaines et relativement éloignées du principal marché du travail, a un

coefficient positif; cela semble justifier l'hypothèse selon laquelle les émigrants préfèrent les régions comprises dans les limites territoriales du principal marché de travail.

Ensemble des logements dont l'âge de la période de construction dépasse 20 ans

Du tableau 2, les variables indépendantes de nature économique (CHOM et TACT15) apparaissent des déterminants importants dans l'explication de l'émigration particulièrement durant les périodes de basse conjoncture¹. Aussi, la variable explicative représentant le pourcentage de maisons dont l'âge de la période de construction dépasse 20 ans (MAS) semble rendre compte de l'importance de l'infrastructure d'une région dans la compréhension de ses mouvements migratoires. Cette variable représente en fait un certain dynamisme dans la construction domiciliaire qui est un indicateur économique positif (négatif) si le pourcentage (MAS) est relativement inférieur (supérieur). L'évaluation de cette variable capte les effets de 'feedback' résultant de la situation économique qui prévaut depuis plusieurs années au sein de chaque division de recensement. Or, le sens de la relation entre l'émigration et la variable (MAS) n'est pas

1. Car les conditions d'emploi ont subi une profonde dégradation dès le début de 1975.

conforme à l'attente théorique au cours de 1976-1981 (voir tableau 1 et 2) et suggère une première explication selon laquelle les disparités régionales ne sont pas nécessairement à l'origine des mouvements d'émigration. Une autre explication est de nature économétrique; le niveau de collinéarité entre la variable (MAS) avec certaines variables économiques peuvent conduire à des résultats inappropriés.

Température

La performance de la variable explicative (TEMPS) n'est pas conforme à l'attente théorique. Il est dans ce cas-ci plus difficile de fournir quelques éléments d'explication puisque le niveau de collinéarité entre cette variable et les autres variables explicatives n'est pas très élevé.

3.2.1.5 Conclusion relative au flux d'émigration

L'équation de régression relative au flux d'émigration de la période 1976-1981 se différencie de l'équation précédente par la disparition de certaines variables explicatives de nature non économique (MEDIC, PRMR et TEMPS) au profit de variables à caractère économique (CHOM, TACT15 et MAS). Le changement au niveau de l'infrastructure du Québec au cours de la dernière décennie n'est sans doute pas étranger à l'apparition des facteurs économiques dans l'équation de régression de la période 1976-1981.

Ainsi d'une période de recensement à l'autre, une stabilité est observée au niveau des déterminants de nature démographique de même qu'un changement dans les facteurs explicatifs à caractère économique.

Si on regarde la performance des relations obtenues, les R^2 indiquent que la proportion de la variance expliquée dans la variable dépendante qui est étudiée n'est pas si élevée (voir tableau). Néanmoins, ils sont tout à fait respectables pour une analyse en coupe transversale. Aussi la valeur du R^2 augmente au cours des périodes étudiées et suggère le explication suivante: les émigrants en période de basse conjoncture sont probablement plus rationnels.

3.2.2 Flux d'immigration

Le tableau 3 résume d'une part les relations théoriques, et d'autre par présente les coefficients de corrélation entre l'immigration et les variables explicatives. Quant au tableau 4, il montre les équations d'estimation relatives aux flux d'immigration.

Tableau 3: Impact des facteurs retenus sur le flux d'immigration
a) signe attendu et b) coefficient de corrélation simple
pour les périodes 1966-1971 et 1976-1981.

Variables	Signe attendu	Coefficient de corrélation simple	
		1966-1971	1976-1981
F	+	-.136	-.129
A	+	.392	.335
ATE	+	.557	.568
URB	+	.543	.559
NEDUC	-	-.791	-.291
POP	+	.896	.918
REVM	+	.800	.670
TACT15	+	.560	.642
CHOM	-	-.095	-.465
PRIM	-	-.740	-.622
SEC	+	.266	-.011
TERT	+	.408	.425
↑PRIM	+	.147	.557
↑MINES	+	.221	-.020
↑MANUF	+	-.088	-.196
MEDIC	?	.211	.094
ARNR	+	.641	.671
PRMR	+	-.106	-.070
LOP	-	-.738	-.617
MAS	-	-.694	-.569
DENT	-	.425	.559
TEMP	+	.386	.299

F: pourcentage de francophones
A: pourcentage d'anglophones
ATE: pourcentage d'allophones
URB: taux d'urbanisation
NEDUC: pourcentage de gens n'ayant pas atteint la 9^e année de scolarité
POP: population
REVM: revenu moyen
TACT15: taux d'activité de 15 ans et plus
CHOM: taux de chômage
PRIM: pourcentage de l'emploi dans le secteur primaire
SEC: pourcentage de l'emploi dans le secteur secondaire
TERT: pourcentage de l'emploi dans le secteur tertiaire
↑PRIM: taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans les secteurs forêt, chasse et pêche et agriculture
↑MINES: taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans le secteur minier
↑MANUF: taux annuel moyen d'accroissement de l'emploi dans le secteur manufacturier
MEDIC: pourcentage de l'emploi dans le secteur médical
ARNR: variable muette égale à 1 pour les divisions de recensement incluses dans les limites territoriales d'une région métropolitaine de recensement
PRMR: variable muette égale à 1 pour les divisions de recensement à proximité des limites territoriales d'une région métropolitaine de recensement
LOP: pourcentage de logements possédés
MAS: pourcentage de maisons dont la période de construction dépasse 20 ans en 1971 et en 1981
DENT: densité de la population
TEMP: température

NOTE: Valeur logarithmique pour tous les facteurs sauf dans le cas des 2 variables muettes.

Tableau 4

Équations d'estimation relatives à la propension à immigrer

Facteurs	1966-1971	1976-1981
A	.098 (3.08)	.077 (1.88)
F	1.19 (4.62)	.851 (2.62)
ATE		.081 (2.02)
REVM	-1.43 (-2.52)	
CHOM	-.326 (-3.03)	-.614 (-5.54)
PRIM		.081 (1.95)
SEC		.297 (2.01)
TERT		.626 (2.38)
MAS	-1.22 (-7.09)	-.387 (-3.00)
PRMR	-.117 (-1.84)	
NEDUC	-1.20 (-2.94)	
POP	.773 (17.7)	.868 (15.3)
TEMPS	.813 (8.53)	
constante	9.29 (2.03)	-.727 (-.757)
R ²	.959	.943
R ⁻²	.954	.935
V. dépendante/moyenne/écart-type ln(IMMIG)	8.18 1.02	V. dépendante/moyenne/écart-type ln IMMIG 8.49 1.01

1. Le chiffre entre parenthèses est la valeur du test «t» de Student.
2. Nombre d'observations (1966-1971) : 74
(1976-1981) : 76

3.2.3.1 Variables démographiques

Population

La variable spécifiant le niveau de la population (POP) est le déterminant le plus important des flux d'immigration (voir tableaux 3 et 4). D'abord parmi les relations obtenues le coefficient de corrélation entre l'immigration et la population est le plus élevé, et dans les équations de régression le coefficient de cette variable (POP) est effectivement le plus significatif. Conformément à l'attente théorique le signe positif suggère que la taille de la population est une force d'attraction; plus la population de la région est élevée par rapport à une autre, plus l'immigrant potentiel se rend compte du nombre plus grand de possibilités d'emplois, dans cette région. De vastes agglomérations peuvent offrir une variété d'activités culturelles et sociales qui ne sont pas disponibles dans une région à faible population et ainsi attirer certains migrants.

Variables sociolinguistiques

On constate que les coefficients de la variable francophone (F) des équations de régression (voir tableau 4) sont d'une part positifs, et d'autre part que les pourcentages de francophones relativement supérieurs dans les divisions ont un impact

significatif sur la propension à immigrer dans ces dernières, bien que les coefficients de corrélation simple entre l'immigration et les francophones sont négatifs et, en valeur absolue, sont de faible intensité (voir tableau 3). D'après les coefficients des autres variables sociolinguistiques (A et ATE) des équations de régression, la propension à immigrer dans une division particulièrement habitée par des francophones (F) est plus élevée que la propension à immigrer dans une division habitée d'anglophones (A) et d'allophones (ATE). Or, une analyse de la matrice de corrélation des variables explicatives (voir appendices 3 et 4) révèle que la distribution spatiale des deux peuples fondateurs (F opposé à A et ATE) n'est pas homogène, il est probable que la variable explicative (F) indique que les francophones immigreront dans les divisions de recensement habitées particulièrement par des francophones, tandis que la variable (A) fait référence aux anglophones québécois qui préfèrent s'installer dans les divisions de recensement constituées d'anglophones et d'allophones.

Niveau de scolarité

La relation obtenue entre la variable évaluant le niveau de scolarité (NEDUC) et l'immigration (IMMIG) est négative et conforme à l'attente théorique (voir tableau 3). La valeur absolue du coefficient de corrélation entre ces dernières est très élevée ($r = -.791$) au cours de la période 1966-1971 par rapport à

la période suivante ($r = -.291$), par conséquent la variable (NEDUC) a un impact significatif sur la propension à immigrer dans les divisions où le niveau de scolarité est relativement faible au cours de la période 1966-1971.

3.2.2.2 Variables socioéconomiques

Revenu moyen

Le revenu moyen est un important indicateur de la performance économique d'une région et toutes choses étant égales par ailleurs, un effet positif est attendu sur la propension à immigrer dans les divisions où le revenu moyen (REVM) est relativement supérieur. Les signes des coefficients de corrélation entre le revenu moyen (REVM) et l'immigration sont conformes à l'attente théorique, par contre la situation est inversée au niveau du coefficient de la variable (REVM) dans l'équation de régression de la période 1966-1971. Plusieurs facteurs peuvent expliquer un tel résultat. Premièrement, le problème peut provenir en partie de la collinéarité entre le revenu moyen et certaines autres variables explicatives (voir appendice 3) risquant de conduire à des résultats inappropriés. Deuxièmement, cette relation négative entre le revenu moyen (REVM) et l'immigration (IMMIG) suggère l'explication selon laquelle les immigrants ne s'établissent pas dans les divisions où le revenu

moyen est relativement supérieur étant donné que le «coût de la vie» risque d'être aussi très élevé.

Chômage

Le taux de chômage (CHOM) est une bonne approximation des possibilités d'emploi offertes dans une région. Bien que la valeur absolue des coefficients de corrélation ne soit pas très élevée, il n'en demeure pas moins, selon les équations de régression, que le chômage (CHOM) a un effet significatif très important sur la propension à immigrer dans les divisions où le chômage est relativement supérieur.

3.2.2.3 Variables d'emploi

Pourcentage de l'emploi dans l'industrie primaire

Premièrement, la relation négative obtenue entre les possibilités d'emploi offertes dans le secteur primaire (PRIM) et l'immigration (IMMIG) est conforme à l'attente théorique. Deuxièmement, dans l'équation de régression de la période 1976-1981, cette relation apparaît cependant positive et son influence sur la propension à immigrer est très peu significative bien que la valeur absolue des coefficients de corrélation entre les variables (PRIM) et (IMMIG) sont très élevée (voir tableau 3). Il se peut que le niveau de corrélation entre la variable (PRIM)

et certaines variables explicatives (voir appendices 3 et 4) conduit à un résultat inverse de celui attendu.

Pourcentage d'emploi dans le secteur secondaire

Conformément à l'attente théorique les possibilités d'emploi offertes dans le secteur secondaire (SEC) ont un impact positif et significatif sur la propension à immigrer dans une division où ce pourcentage de l'emploi est relativement supérieur au cours de la période 1976-1981 (voir tableau 4). Les coefficients de corrélation entre ces variables (SEC et IMMIG) ne laissent pas prévoir un tel résultat étant donné que la valeur absolue de ces derniers n'est pas très élevée et que la relation est de signe négatif pour la dernière période étudiée.

Pourcentage d'emploi dans le secteur tertiaire

La redistribution de l'emploi par secteur d'activité évolue très rapidement au cours de la dernière décennie et les immigrants choisissent des régions où les possibilités d'emploi offertes dans le secteur tertiaire sont relativement supérieures. Par ailleurs l'importance du secteur tertiaire s'est accrue rapidement en tant que pourvoyeur d'emplois alors que tous les autres secteurs ont diminué leur part relative. Il s'en suit que la propension à immigrer augmente dans les divisions où les opportunités d'emploi offertes dans le secteur tertiaire sont relativement plus

nombreuses (voir la valeur des coefficients des variables PRIM, SEC et TERT de l'équation de régression de la période 1976-1981, tableau 4).

3.2.2.4 Autres variables

Variable dichotomique

La variable dichotomique dont il est question est celle qui regroupe les divisions de recensement situées à proximité des régions métropolitaines de recensement (PRMR). Ce facteur explicatif du flux d'immigration de la période 1966-1971 n'est pas conforme à l'attente théorique. La relation négative obtenue entre la variable (PRMR) et l'immigration (IMMIG) suggère l'explication selon laquelle les immigrants semblent s'installer dans les divisions situées à l'intérieur des limites territoriales d'une région métropolitaine de recensement, lesquelles régions constituent le principal marché du travail, par opposition aux divisions qui sont situées à proximité de ces dernières.

Pourcentage de maisons dont l'âge de la période de construction dépasse 20 ans

Les divisions où le pourcentage de maisons dont l'âge de la période de construction dépasse 20 ans est relativement supérieur, a un effet significatif et de signe négatif au cours des 2

périodes étudiées sur la propension à immigrer dans ces divisions (voir tableau 4). Or, le dynamisme dans la construction domiciliaire est la manifestation d'une certaine évolution de la structure démographique qui influence le développement de l'économie puisqu'elle détermine la formation des ménages, les besoins en éducation et la composition de la main-d'oeuvre. Ces éléments ont des implications profondes sur la croissance économique, sur les dépenses de consommation et sur les besoins d'investissement des secteurs privé et public.

Température

Les régions bénéficiant d'une température relativement plus chaude apparaissent des lieux privilégiés à d'éventuels immigrants.

3.2.2.5 Conclusion relative au flux d'immigration

L'influence des facteurs sociolinguistiques sur la redistribution spatiale interne de la population du Québec apparaît constante d'une période de recensement à l'autre. Cependant, il semble que la situation économique défavorable des années 70, appelé fautive de mieux «la crise» soit à l'origine de la volatilité observée au niveau des facteurs économiques déterminant les mouvements d'immigration.

Ainsi dans l'équation de régression relative au flux d'immigration de la période 1966-1971, les variables définissant le revenu moyen (REVM), le chômage (CHOM) et le pourcentage de maisons dont l'âge dépasse 20 ans (MAS) sont les seuls déterminants de nature économique qui apparaissent avoir un impact significatif sur la probabilité d'immigrer, alors que dans l'équation de régression de la période suivante plus de la moitié des variables explicatives sont de cette nature. Au cours de la période s'échelonnant de 1966 à 1971, les Québécois immigrèrent dans les divisions de recensement où la température est relativement plus chaude et refusent de s'installer dans celles où le niveau de scolarité n'est pas très élevé ainsi que dans les divisions qui sont situées à proximité, mais à l'extérieur, des régions métropolitaines de recensement. A la période suivante, ces trois facteurs explicatifs ne sont plus pertinents tandis que les opportunités d'emploi offertes dans les secteurs primaire (PRIM), secondaire (SEC) et tertiaire (TERT) apparaissent des déterminants importants du lieu d'implantation de l'immigrant québécois.

En comparant entre elles les équations d'estimation portant sur les flux d'immigration (voir tableau 4) il ressort clairement qu'en période de basse conjoncture les facteurs économiques ont un effet très significatif par rapport aux facteurs non-économiques sur la probabilité d'immigrer. Aussi, la valeur des R^2 des

équations de régression diminue d'une période de recensement à l'autre. Plusieurs facteurs peuvent expliquer de tels résultats; entre autres, la valeur des coefficients de corrélation entre l'immigration et les variables sociolinguistiques (A, F, ATE) et d'activité économique (CHOM, PRIM, SEC, TERT) qui diminue au cours des périodes étudiées fait en sorte que la proportion de la variance dans la variable dépendante (IMMIG) diminue aussi (voir tableau 3). Or, il est possible que cette mauvaise situation économique des années 70 soit à l'origine de la baisse de la valeur des coefficients de corrélation entre les variables précédentes, et comme le fait remarquer Renshaw (1972):

«individuals will tend to change jobs when the perceived risks associated with the move are low, which will occur when voluntary turnover rates are high, unemployment low, and employment opportunities expanding rapidly. Similarly, in slow growth regions where perceived risks of mobility are high, labor mobility will be low».

Surtout après les années 74-75 le chômage était élevé à l'échelle provinciale. Ainsi la mobilité géographique des travailleurs diminuait.

CONCLUSION

L'apport spécifique de cette recherche vient de l'accent mis sur les flux migratoires à l'intérieur du territoire québécois. En effet, de nombreuses études ont analysé les migrations de travailleurs entre provinces canadiennes mais bien peu se sont penchées sur ce phénomène à l'échelle d'une province.

Les pertes migratoires sont en fait un révélateur de la fragilité de la base économique des régions qui les subissent : la création d'emplois y est insuffisante. Or, le développement régional tel qu'il est conçu présentement par le gouvernement québécois repose largement sur la population des régions. L'originalité de la formule consiste à mobiliser prioritairement les ressources humaines de chaque milieu, à faire appel aux initiatives locales et régionales, à encourager la participation des communautés, notamment par l'instauration d'instruments tels que les municipalités régionales de comté. Puisque le développement régional dépend en grande partie de l'action des populations locales, il est évidemment tributaire des mouvements de ces populations, en même temps qu'il les influence. A cet égard, un solde migratoire négatif est néfaste, car il prive la région de ressources humaines qui pourraient participer à l'effort de développement. Bien plus, dans les prochaines décennies, les échanges migratoires acquerront pour chacune des régions (divisions) québécoises un poids nouveau, en raison de la réduction prévisible de l'accroissement naturel. La décroissance

de la population qu'a touché certaines régions pourra donc se reproduire bien avant qu'elle n'affecte la population totale du Québec. Ce sont les soldes migratoires qui les feraient devancer le mouvement général, car leur accroissement naturel serait encore positif.

Cette présente recherche a mis d'une part en évidence les facteurs déterminant les mouvements migratoires entre les divisions de recensement au cours des périodes quinquennales 1966-1971 et 1976-1981. D'autre part elle tente de savoir si les flux d'émigration et d'immigration au cours des périodes étudiées sont liés à la conjoncture. Selon l'analyse empirique, en période d'expansion économique la propension à immigrer dans une autre division de recensement s'accroît et le rôle des facteurs économiques dans l'explication des flux d'immigration ne sont pas nécessairement prépondérants. Par contre, en période de stagnation ou de déclin économique, les flux d'immigration sont moins intensifs et, s'il y a déplacement c'est beaucoup plus pour des raisons économiques (profiter des opportunités d'emploi offertes par des secteurs bien précis). Dans le cas de l'émigration, que se soit en période de basse ou de haute conjoncture la probabilité d'émigrer demeure sensiblement la même, mais les facteurs de nature économique du lieu d'origine ont un impact beaucoup plus significatif dans la décision d'émigrer en période de basse conjoncture.

Il en apparaît ainsi lorsque sont comparés les résultats de 1966-1971 à ceux de 1976-1981. A cette dernière période les emplois ont subi une profonde dégradation entraînant des taux de chômage élevés à l'échelle intraprovinciale. En effet, dans le cas des flux d'émigration, les facteurs explicatifs de nature démographique déterminants de ces flux apparaissent stables au cours de ces périodes. Ainsi, les mouvements d'émigration sont intensifs des divisions de recensement habitées en majorité par des francophones (F). La variable indiquant le taux d'urbanisation (URB) est un facteur explicatif qui a un effet beaucoup plus significatif sur la probabilité d'émigrer au cours de 1976-1981, et conformément à l'attente théorique les endroits les plus urbains génèrent d'intensifs mouvements d'émigration. Les déterminants de nature économique ne sont pas les mêmes d'une période quinquennale à l'autre, exception faite du pourcentage d'emploi dans l'industrie primaire (PRIM) qui est en relation positive avec les mouvements d'émigration. En effet, au cours de 1966-1971 les opportunités d'emploi offertes dans le secteur médical (MEDIC) ont un effet significatif, de signe négatif, sur la probabilité d'émigrer d'une division de recensement, alors que ce n'est plus le cas au cours de 1976-1981. Au cours de cette dernière période, des facteurs tels que le chômage, le taux d'activité des travailleurs âgés de 15 ans et plus et un certain dynamisme dans la construction domiciliaire apparaissent déterminant des mouvements d'émigration. Toutefois, seule la

relation négative entre l'émigration et le taux d'activité des travailleurs de 15 ans et plus est conforme à l'attente théorique. La performance des variables indiquant le taux de chômage et d'autre part le taux de maisons dont l'âge dépasse 20 ans semblent justifier que les disparités régionales ne sont pas nécessairement à l'origine des mouvements migratoires. Il semble que se soit dû à la loi actuelle sur l'assurance chômage qui tend jusqu'à un certain point à diminuer la probabilité d'émigrer des divisions où le chômage est relativement élevé. Aussi des problèmes de multicollinéarité conduisent à des résultats inverses de ceux attendus.

De la comparaison des équations de régression relatives aux taux d'émigration, il apparaît que, selon la période envisagée, l'impact des facteurs économiques retenus peuvent changer considérablement. Ainsi au cours de 1966-1971, la situation économique du lieu d'origine par rapport à celle de 1976-1981 apparaît moins influencer la probabilité d'émigrer.

Dans le cadre de cette étude, la variable indiquant le niveau de la population est une variable indépendante dans le cas des flux d'immigration et est dépendante au niveau des flux d'émigration (taux d'émigration). C'est pourquoi, la proportion de la variance expliquée des flux d'immigration est plus élevée que celle des flux d'émigration. Les facteurs explicatifs de

nature démographique déterminants des flux d'immigration apparaissent être stables au cours des deux périodes quinquennales étudiées. Le caractère linguistique des divisions de recensement a un impact significatif sur la propension à immigrer et le niveau de la population est le facteur explicatif le plus significatif des flux d'immigration.

Au niveau des déterminants de nature économique, des facteurs tels que le chômage et le dynamisme dans la construction domiciliaire semblent être au cours des deux périodes quinquennales étudiées les déterminants les plus importants des flux d'immigration. De la comparaison des équations de régression relatives à ces flux, il ressort qu'en période de haute conjoncture (1966-1971), le risque associé à la décision d'immigrer est peu élevé et que les migrants peuvent ainsi choisir de s'installer dans un endroit où la température est plus chaude. Par contre en période de basse conjoncture (1976-1981), ce risque est très élevé et la décision d'immigrer est beaucoup plus influencée par des facteurs économiques tels que les opportunités d'emploi offertes dans les secteurs secondaire et tertiaire.

La conclusion essentielle qui se dégage de l'analyse empirique, est sans doute la nécessité d'aller plus en profondeur dans l'interprétation des résultats obtenus. Car selon l'époque et selon les régions, selon l'échelle spatiale sur laquelle le

phénomène migratoire est appréhendé, les conclusions seront différentes.

Sur au moins deux points en particulier, cette recherche constitue un travail intéressant. D'une part, elle raffine la méthodologie appliquée à ce genre de travaux, en particulier, lorsqu'il s'agit de comparer des résultats empiriques de différentes périodes alors qu'il y a des problèmes d'homogénéité dans les définitions statistiques. D'autre part elle permet d'approfondir nos connaissances sur le comportement et les caractéristiques des migrants québécois.

Cependant, les recherches dans ce secteur doivent être poursuivies puisque les questions sans réponse sont encore nombreuses. Entre autres, si l'on veut dégager les implications politiques des résultats d'une telle analyse, il faut tenir compte des effets de «feed back» et de l'impact de la migration elle-même. Le type de modèle qui répond à cette préoccupation est un modèle à équations simultanées.

APPENDICE 1

Principaux lieux de destination (émigrants) et d'origine (immigrants) *

<u>Divisions de recensement</u>		<u>Destination</u>	<u>Origine</u>
Abitibi	a)	Montréal (3715)	Témiscamingue (1490)
	b)	Témiscamingue (1305)	Témiscamingue (1495)
Argenteuil	a)	Montréal (1185)	Montréal (1350)
	b)	Montréal (1015)	Montréal (1600)
Arthabaska	a)	Montréal (770)	Mégantic (600)
	b)	Montréal (585)	Montréal (855)
Bagot	a)	St-Hyacinthe (965)	St-Hyacinthe (950)
	b)	St-Hyacinthe) (1135)	St-Hyacinthe (1220)
Beauce	a)	Québec (1055)	Dorchester (785)
	b)	Québec (775)	Beauce (835)
Beauharnois	a)	Montréal (1865)	Montréal (1190)
	b)	Montréal (1590)	Montréal (.915)
Bellechasse	a)	Montréal (1435)	Québec (330)
	b)	Québec (635)	Québec (555)
Berthier	a)	Montréal (1190)	Montréal (1365)
	b)	Montréal (1035)	Montréal (2120)
Bonaventure	a)	Montréal (1550)	Montréal (640)
	b)	Montréal (1130)	Montréal (810)
Brome	a)	Shefford (520)	Montréal (725)
	b)	Shefford (705)	Montréal (955)
Chambly	a)	Montréal (9120)	Montréal (27615)
	b)	Montréal (12805)	Montréal (24545)
Champlain	a)	St-Maurice (3470)	St-Maurice (4355)
	b)	St-Maurice (3790)	St-Maurice (4620)
Charlevoix-est	a)	Québec (450)	Charlevoix-ouest(210)
	b)	Québec (350)	Québec (275)
Charlevoix-ouest	a)	Québec (485)	Montréal (130)
	b)	Québec (375)	Montréal (210)
Châteauguay	a)	Montréal (3145)	Montréal (7125)
	b)	Montréal (3830)	Montréal (5950)
Chicoutimi	a)	Montréal (3385)	Montréal (1465)
	b)	Montréal & Québec (2455)	Québec (1550)
Compton	a)	Sherbrooke (1270)	Sherbrooke (715)
	b)	Sherbrooke (1475)	Sherbrooke (1055)
Deux-Montagnes	a)	Montréal (2715)	Montréal (7195)
	b)	Montréal (2595)	Montréal (6830)
Dorchester	a)	Québec (860)	Québec (295)
	b)	Québec (585)	Québec (725)

* a): période 1966-1971

b): période 1976-1981

Note: les chiffres entre parenthèses sont des volumes qui concernent les principaux courants de sortie selon la destination et les principaux courants d'entrée selon l'origine. Ces données macroscopiques sont une fraction des volumes totaux; par exemple, le nombre d'émigrants de l'Abitibi est supérieur à 3715, mais ceci constitue la majorité des émigrants qui se dirigent vers Montréal, tandis qu'un volume inférieur d'émigrants choisit de s'installer dans une division de recensement différente de Montréal...

<u>Divisions de recensement</u>		<u>Destination</u>	<u>Origine</u>
Drummond	a)	Montréal (1860)	Montréal (1055)
	b)	Montréal (1180)	Montréal (1170)
Frontenac	a)	Montréal (555)	Montréal (225)
	b)	Sherbrooke (500)	Québec (330)
Gaspé-est	a)	Montréal (1760)	Montréal (780)
	b)	Montréal (1285)	Montréal (830)
Gaspé-ouest	a)	Montréal (620)	Montréal (505)
	b)	Montréal (420)	Montréal (430)
Gatineau	a)	Hull (2530)	Hull (2965)
	b)	Hull (2030)	Hull (3700)
Hull	a)	Gatineau (2965)	Gatineau (2530)
	b)	Gatineau (3700)	Gatineau (2030)
Huntingdon	a)	Montréal (580)	Montréal (695)
	b)	Montréal (555)	Montréal (820)
Iberville	a)	St-Jean (1075)	St-Jean (1070)
	b)	St-Jean (1335)	St-Jean (1250)
Montréal	a)	Chambly (27615)	Chambly (9120)
	b)	Ile-Jésus (26765)	Ile-Jésus (13215)
Ile-Jésus	a)		
	b)	Montréal (13215)	Montréal (27765)
Iles-de-la-Madeleine	a)	Montréal (450)	Montréal (115)
	b)	Montréal (120)	Montréal (325)
Joliette	a)	Montréal (1755)	Montréal (1950)
	b)	Montréal (1710)	Montréal (2680)
Kamouraska	a)	Québec (1045)	Québec (240)
	b)	Québec (690)	Québec (350)
L'Assomption	a)	Montréal (3600)	Montréal (10960)
	b)	Montréal (5545)	Montréal (16655)
L'Islet	a)	Québec (665)	Montréal (170)
	b)	Québec (490)	Québec (340)
Labelle	a)	Montréal (1395)	Montréal (1310)
	b)	Montréal (810)	Montréal (1440)
Lac St-Jean-est	a)	Montréal (1695)	Chicoutimi (725)
	b)	Chicoutimi (1210)	Chicoutimi (795)
Lac St-Jean-ouest	a)	Montréal & Québec (1020)	Chicoutimi (625)
	b)	Chicoutimi (730)	Nouveau-Québec (825)
Laprairie	a)	Montréal (2285)	Montréal (8880)
	b)	Montréal (4150)	Montréal (12015)
Lévis	a)	Québec (2140)	Québec (1950)
	b)	Québec (2770)	Québec (7380)
Lotbinière	a)	Québec (985)	Québec (455)
	b)	Québec (940)	Québec (920)
Maskinongé	a)	Montréal (595)	Montréal (525)
	b)	St-Maurice (425)	Montréal (405)
Matane	a)	Saguenay (985)	Rimouski (420)
	b)	Rimouski (580)	Rimouski (515)
Matépédia	a)	Montréal (1075)	Montréal (245)
	b)	Rimouski (755)	Montréal (505)

<u>Divisions de recensement</u>		<u>Destination</u>	<u>Origine</u>
Mégantic	a)	Québec (845)	Montréal (460)
	b)	Arthabaska (810)	Arthabaska (350)
Missisquoi	a)	Montréal (925)	Montréal (830)
	b)	Brome (680)	Montréal (810)
Montcalm	a)	Montréal (990)	Montréal (2385)
	b)	Montréal (1570)	Montréal (3485)
Montmagny	a)	Québec (675)	Québec (325)
	b)	Québec (610)	Québec (445)
Montmorency no 1	a)	Québec (1340)	Québec (845)
	b)	Québec (1130)	Québec (1890)
Ile-d'Orléans	a)	Québec (395)	Québec (330)
	b)	Québec (305)	Québec (450)
Napierville	a)	Montréal (525)	Laprairie (275)
	b)	Montréal (420)	Montréal (420)
Nicolet	a)	Montréal (850)	Montréal (490)
	b)	St-Maurice (625)	Montréal (595)
Nouveau-Québec	a)		
	b)	Abitibi (1995)	Abitibi (1140)
Papineau	a)	Hull (1390)	Hull (690)
	b)	Hull (1775)	Hull (2000)
Pontiac	a)	Hull (285)	Gatineau (150)
	b)	Hull (330)	Hull (525)
Portneuf	a)	Québec (2680)	Québec (1355)
	b)	Québec (2105)	Québec (4325)
Québec	a)	Montréal (7935)	Montréal (7050)
	b)	Lévis (7380)	Lévis (4385)
Richelieu	a)	Montréal (1030)	Montréal (820)
	b)	Montréal (830)	Montréal (1015)
Richmond	a)	Sherbrooke (1515)	Sherbrooke (945)
	b)	Sherbrooke (1825)	Sherbrooke (1880)
Rimouski	a)	Montréal (1950)	Montréal (815)
	b)	Québec (1315)	Québec (895)
Rivière-du-Loup	a)	Québec (1025)	Témiscouata (380)
	b)	Québec (750)	Québec (425)
Rouville	a)	Montréal (915)	Montréal (1930)
	b)	Montréal (1365)	Montréal (2025)
Saguenay	a)	Montréal (2270)	Montréal (1320)
	b)	Québec (2005)	Québec (1165)
St-Hyacinthe	a)	Montréal (1195)	Montréal (860)
	b)	Bagot (1220)	Montréal (1160)
St-Jean	a)	Iberville (1070)	Montréal (1595)
	b)	Iberville (975)	Montréal (1001)
St-Maurice	a)	Champlain (4355)	Champlain (3470)
	b)	Champlain (4620)	Champlain (3790)
Shefford	a)	Montréal (1485)	Montréal (1170)
	b)	Montréal (1255)	Montréal (1190)
Sherbrooke	a)	Montréal (2515)	Montréal (2200)
	b)	Montréal (2330)	Montréal (1600)

<u>Divisions de recensement</u>		<u>Destination</u>	<u>Origine</u>
Soulanges	a)	Montréal (550)	Montréal (605)
	b)	Montréal (560)	Montréal (895)
Stanstead	a)	Sherbrooke (1240)	Sherbrooke (750)
	b)	Sherbrooke (1280)	Sherbrooke (1125)
Témiscamingue	a)	Montréal (1560)	Abitibi (620)
	b)	Abitibi (1495)	Abitibi (1305)
Témiscouata	a)	Montréal (560)	Montréal (205)
	b)	Rivière-du-Loup (255)	Montréal (255)
Terrebonne	a)	Montréal (7830)	Montréal (16055)
	b)	Montréal (6575)	Montréal (15655)
Vaudreuil	a)	Montréal (2315)	Montréal (3565)
	b)	Montréal (2970)	Montréal (6545)
Verchères	a)	Montréal (1200)	Montréal (3025)
	b)	Montréal (2300)	Montréal (6435)
Wolfe	a)	Montréal (295)	Mégantic (395)
	b)	Sherbrooke (550)	Sherbrooke (300)
Yamaska	a)	Richelieu (320)	Montréal (300)
	b)	Richelieu (390)	Richelieu (385)

APPENDICE 2

ARMR : Variable dichotomique égale à 1 si la division de recensement est incluse dans les limites territoriales définissant une région métropolitaine de recensement, autrement elle prend la valeur 0. Les divisions égales à 1 sont :

Chambly
 Chicoutimi
 Gatineau
 Hull
 Ile-de-Montréal
 Ile-Jésus
 L'Assomption
 Laprairie
 Lévis
 Québec
 Saint-Maurice
 Terrebonne
 Vaudreuil

PRMR : Variable dichotomique égale à 1 si la division de recensement est intégrée à une RMR ou entièrement adjacente à cette dernière, autrement elle prend la valeur 0. Les divisions égales à 1 sont :

Beauharnois
 Bellechasse
 Champlain
 Chateauguay
 Deux-Montagnes
 Dorchester
 Iberville
 Lac St-Jean-Est
 Lotbinière
 Maskinongé
 Montmorency no 1
 Montmorency no 2 (Ile-d'Orléans)
 Papineau
 Portneuf
 Rouville
 St-Hyacinthe
 St-Jean
 Soulanges
 Verchères

APPENDICE 3

Période de recensement : 1966-1971

CORRELATION

	F	A	ATE	PRIM	SEC	TERT	↑PRIM	↑MINES	↑MANUF	ARMR	PRMR	MAS
F	1 000											
A	777	1 000										
ATE	737	631	1 000									
PRIM	339	278	339	1 000								
SEC	212	170	404	1 000	1 000							
TERT	354	354	530	354	1 000	1 000						
↑PRIM	317	317	317	317	1 000	1 000	1 000					
↑MINES	117	117	117	117	1 000	1 000	1 000	1 000				
↑MANUF	112	112	112	112	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000			
ARMR	079	079	079	079	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000		
PRMR	074	074	074	074	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	
MAS	085	085	085	085	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
LOP	074	074	074	074	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
URB	070	070	070	070	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
DENT	188	188	188	188	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TACT19	468	468	468	468	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
REVM	472	472	472	472	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
CHOM	164	164	164	164	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
MEDIC	394	394	394	394	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
EDUC	240	240	240	240	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
POP	185	185	185	185	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TEMPS	031	031	031	031	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
URB	070	070	070	070	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
DENT	001	001	001	001	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TACT19	335	335	335	335	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
REVM	472	472	472	472	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
CHOM	164	164	164	164	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
MEDIC	394	394	394	394	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
EDUC	240	240	240	240	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
POP	185	185	185	185	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TEMPS	031	031	031	031	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
URB	070	070	070	070	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
DENT	001	001	001	001	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TACT19	335	335	335	335	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
REVM	472	472	472	472	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
CHOM	164	164	164	164	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
MEDIC	394	394	394	394	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
EDUC	240	240	240	240	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
POP	185	185	185	185	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TEMPS	031	031	031	031	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
URB	070	070	070	070	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
DENT	001	001	001	001	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TACT19	335	335	335	335	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
REVM	472	472	472	472	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
CHOM	164	164	164	164	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
MEDIC	394	394	394	394	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
EDUC	240	240	240	240	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
POP	185	185	185	185	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
TEMPS	031	031	031	031	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000

URB 070 DENT 001 TACT19 335 REVM 472 CHOM 164 MEDIC 394 EDUC 240 POP 185 TEMPS 031

APPENDICE 4

FIGURE

BIBLIOGRAPHIE

- Bartel, Anne P. (1979). «The migration decision : What role does job mobility play ?» *American Economic Review* 69(5) : 775-786.
- Becker (1962). «Investment in human capital : A theoretical analysis». *Journal of Political Economy* oct (70) : 9-49.
- Beshers, J.M. (1961). «A theory of internal migration differentials». *Social Forces* 39 : 214-18.
- Bernard, Robert (1971). Profils migratoires, comtés et régions, Province de Québec, 1961-1966 (Bureau de la Statistique du Québec, Québec).
- Bogue, Donald J., Margaret Jarman Hagood, et Gladys K. Bowles. (1957). «Subregional migration in the United States, 1935-1940. Differential Migration in the Corn and Cotton Belts. Oxford, Ohio : Miami University 2.
- Bogue, Donald (1977). «A migrants eye view of the costs and the benefits of migration to a metropolis». *Internal migration : A comparative perspective* (New York : Academic Press) : 167-182.
- Bowles, Samuel (1970). «Migration as investment : empirical tests of the human investment approach to geographical mobility». *Review of Economics and Statistics* 52 (4) : 356-362.
- Courchene, T.J. (1970). «Interprovincial migration and economic adjustment». *R.C.E.* 3 (4) : 550-576.
- Courchene, T.J. (1974). «Differences between return and non return migration : An econometric analysis». *International Migration Review* 10 (1) : 13-28.
- Davanzo, Julia (1976). «Differences between return and non return migration : An econometric analysis». *International Migration Review* 10 (1) : 13-28.
- Davanzo, Julia (1976). «Why families move». RAND Corp. Res. Report, september.

- Davanzo, Julia (1978). «Does unemployment effect migration ? Evidence from micro data». *Review of Economics and Statistics* 59 (4) : 504-516.
- Falaris, Evangelos (1982). «Migration and regional wages». *Southern Economic Journal* 48 (3) : 670-686.
- Farber, C (1983) «Post-migration earnings profiles : An application of human capital and job search models». *Southern Economic Journal* 49 (3) : 693-705.
- Grant, E.K., J. Vanderkamp (1976). «Les causes et les effets économiques des migrations au Canada 1965-1971». Ottawa, Conseil économique du Canada.
- Grant, E.K., J. Vanderkamp (1980). «The effects of migration on income : A micro study with Canadian data 1965-1971». R.C.C. 13 (3) : 381-406.
- Graves, Philip E. (1980). «Migration and climate». *Journal of Regional Science* 20 (2) : 227-237.
- Greenwood, M.J. (1969). «The determination of labor migration in Egypt». *Journal of Regional Science* 9 (2) : 283-290.
- Greenwood, M.J. (1969). «An analysis of the determinants of geographic labor mobility in the United States». *Review of Economics and Statistics* 51 : 198-194.
- Greenwood, M.J. (1973). «Urban economic growth and migration : their interaction». *Environment and Planning* 5 : 91-112.
- Greenwood, M.J. (1975). «Migration research : A survey of the findings». Arizona State University, 95 p.
- Greenwood, M.J. (1975). «Research on internal migration in the United States : A survey». *Journal Economic of Litterature* 13 (2) : 397-433.
- Heaton, Tim B., William B. Clifford and Glenn V. Fuguitt (1980). «Temporal shifts in the Determinants of Young and Elderly Migration in Non-metropolitan Areas», Paper presented at the annual meetings of the Population Association of America, Denver, April 10-12.
- Herzog, H.W., A.M. Schlottman (1981). «Labor force migration and allocative efficiency in the United States : The Roles of information and psychic costs». *Economic Inquiry* 19 (3) : 459-76.

- Herzog, H.W., David J. Bjornstad (1982). «Urbanization accessibility, and the decision to migrate». *Growth and Change* 13 (3) : 21-5.
- Herzog, H.W., A.M. Schlottman (1983). «Migrant information, job search and the remigration decision». *Southern Economic Journal* 50 (1) : 43-57.
- Hicks, J.R. (1932). «The theory of wages» London : Macmillan.
- Johnson, William R. (1979). «The demand for general and specific education with occupational mobility». *Review of Economics Studies* oct. : 695-705.
- Kaluzny, Richard, L. (1975). «Determinants of household migration : A comparative study by race and poverty level». *Revue of Economic and Statistics* 57 : 269-74.
- Kim, Joochull (1983). «Factors affecting urban-to-rural migration». *Growth and Change* 14 (3) : 38-43.
- Laber, G., R.X. Chase (1971). «Interprovincial migration in Canada as a human capital decision». *Journal of Political Economy* 79 (4) : 795-804.
- Lee, Everett (1969) «A theory of migration». *Demography* 3 : 47-57.
- Ledent, Jacques (1978). «Regional multiplier analysis : a demographic approach». *Environment and Planning A* 10 : 537-60.
- Ledent, Jacques (1980). «Calibrating Alonso's general theory of mouvement : The case of interprovincial migration flows in Canada». *Sistemi Urbani* 2 (3) : 327-358.
- Lowry, Ihas (1966) «Migration and metropolitan growth : two analytical models». Chandler Publishing Company San Francisco.
- Mead, Arthur C. (1982). «A simultaneous equation model of migration and economic change in non-metropolitan areas». *Journal of Regional Science* 22 (4).
- Mincer, Jacob (1978). «Family migration decision». *Journal of Political Economy* 86 (5) : 749-73.
- Miron, J.R. (1978). «Job-search perspectives on migration behaviour». *Environment and Planning A* 10 : 519-535.

- Navratil, F.J., J.J. Doyle (1977). «The socio-economic determinants of migration and the level of aggregation». *Southern Economic Journal* 43 (4) : 1547-59.
- Polèse, Mario (1972). «Interregional migration and regional economic disparity». A dissertation in City and Regional Planning 260 p.
- Renshaw, V. (1972). «Labor mobility, turnover and gross migration, Faculty working paper, Bureau of business research, College of business administration. University of Nebraska.
- Sandel, Steven H. (1975). «The economics of family migration». NLS Report on Dual Careers, vol. 4 Columbia, Ohio : Center for Human Resources Res., December.
- Schultz, T.W. (1961). «Investment in human capital». *American Economic Review* march (51) : 1-17.
- Schwartz, Aba (1973). «Migration, age and education». *Journal of Political Economy* sept-oct. : 1153-70.
- Schwartz, Aba (1973). «Interpreting the effect of distance on migration». *Journal of Political Economy* 81 (5) : 1153-1169.
- Sjaastad, L.A. (1962). «The costs and returns of human migration». *Journal of Political Economic* 70 (5) : 80-93.
- Rogers, Andrei (1967). «A regression analysis of interregional migration in California». *Review of Economics and Statistics* 49 (2) : 262-287.
- Termote, M., R. Fréchette (1979). «Le renversement récent des courants migratoires entre les provinces canadiennes. Essai d'interprétation». *La Revue Canadienne des Sciences Régionales* 3 (2) : 163-193.
- Whipple, David (1973). «A generalized theory of job search». *Journal of Political Economy* 81 (2) : 1170-89.
- Yezer, M.J., Lawrence Thurston (1976). «Migration patterns and income change : implication for the human capital approach to migration». *Southern Economic Journal* 42 (4).
- Simmons, James W. (1978a). «Migration and the canadian urban system. Part II, simple relationships». Research Paper No. 98. University of Toronto, Centre for Urban and Community Studies.

Simmons, James W. (1979). «Migration and the canadian urban system. Part III, comparing 1966-1971 and 1971-1976». Research Paper No. 112. University of Toronto, Centre for Urban and Community Studies.